

CHAPITRE X

SOCIOLOGIE ZKARIENNE

1. - Enfance - Éducation

Nous prendrons l'enfant le jour de sa venue en ce monde, nous le verrons grandir, nous l'observerons dans les diverses manifestations de sa vie publique et privée, et puis nous l'accompagnerons à sa dernière demeure, aux portes du noir tombeau qui est pour le zkraoui le laboratoire qui doit restituer à la nature les éléments dont son corps est composé.

Les accouchements se font avec l'assistance d'une sage-femme. Si le nouveau-né est un garçon, immédiatement une jeune personne pousse des you-you ; un homme tire un ou deux coups de fusil, et c'est tout. Lorsque l'enfant est du sexe féminin, il n'a droit à aucune de ces petites marques d'allégresse. L'on aurait tort de croire, malgré cela, que les Zkara ont assez d'étroitesse d'esprit pour préférer les garçons aux filles. Ils ne partagent nullement, en vérité, le préjugé des Mahométans qui considèrent la naissance d'une fille comme un événement honteux dont ils rougiraient de faire part à leurs amis et connaissances. Ils subissent simplement le joug de l'usage et de la tradition qui veulent que l'on fasse entendre quelques cris stridents et que l'on tire un ou deux coups de fusil pour annoncer qu'un petit zkraoui vient de voir le jour pour la première fois.

Au bout du second ou du troisième jour seulement, on donne un nom à l'enfant ⁽¹⁾. Celui-ci sera libre plus tard de relier sa filiation soit à son père, soit à sa mère. Ainsi notre Rousmi nous disait qu'il n'avait dépendu que de lui de s'appeler *Remdhan n* ⁽²⁾ *Mariem* (Remdhan fils de Mariem, *Mariem* (Marie) étant le nom de sa mère), au lieu de *Remdhan n Moussa* (Remdhan fils de *Moussa* (Moïse) qui est le nom de son père).

Pour des motifs que nous indiquerons au chapitre relatif au mariage, il arrive assez souvent qu'il est plus logique que l'enfant adopte le nom de sa mère et rejette le nom de son père légal lorsqu'il commence à être renseigné sur les circonstances qui ont présidé à sa procréation. Quant aux enfants naturels, ils ne peuvent faire autrement que de se dire fils *ou fille d'une telle*. Exemple: *Ali n Fadhma* (Ali fils de Fatma).

On peut ajouter, et cela se fait fréquemment, le nom de l'aïeul au nom du père ou de la mère, Exemple: *Ali n Ah'med n Moussa* (Ali fils de Ah'med fils de Moussa), *Fadhma n Mariem n Aïssa* (Fatma fille de Mariem fille de Aïssa.)

Les mères allaitent elles-mêmes leurs enfants. Si elles n'ont pas de lait, elles les confient à des nourrices bénévoles qui sont d'habitude leurs proches parentes, soeurs, belles-soeurs, cousines. La durée de l'allaitement est à peu près d'un an et demi. En cas de grossesse, le sevrage a lieu plus tôt. Filles et garçons grandissent et jouent ensemble jusqu'au moment où ils sont assez forts pour rendre des services. Alors le père, s'il est pauvre, fait de son petit

¹ On n'a qu'à feuilleter un peu les pages de ce livre pour y trouver de nombreux échantillons de noms propres zkariens.

² *n* est une particule berbère signifiant *de*. Placée entre deux noms propres, elle a le sens de *fils de...*, *fille de...*,

garçon un berger, et plus tard un laboureur; s'il est riche, il le laissera à la maison ou sous la tente à ne rien faire.

Les petites filles restent chez elles pour aider leurs mères dans les travaux du ménage. Il est peut être utile de répéter encore une fois que les jeunes filles, ainsi que les femmes mariées, ne se voilent le visage qu'en présence des Musulmans, à l'exception de ceux de leurs marabouts-protecteurs des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef qu'elles connaissent de longue date. Avec les jeunes gens et les hommes de leur tribu, il n'y a pour elles nulle contrainte, nulle obligation de se cacher, de se couvrir la figure et de simuler une pudeur qui ne saurait d'ailleurs donner le change à personne. Elles sortent le visage découvert, elles peuvent causer avec les hommes, pourvu qu'ils soient Zkara, elles peuvent aussi les recevoir chez elles en visite, absolument comme cela se pratique chez les Européens, et enfin - surprise accablante pour ceux qui persistent à croire que les Zkara sont mahométans, - elles dansent dans les bals, car elles ont des bals, avec n'importe lesquels de leurs compatriotes, et cela en présence de leurs pères, de leurs mères, soeurs, maris et frères, qui eux-mêmes se livrent à ce plaisir avec d'autres femmes ou jeunes filles de la tribu. Un abîme social et religieux sépare, on le voit, la musulmane cloîtrée, voilée, superstitieuse et fanatique, de la libre penseuse zkarienne antimusulmane dont les moeurs et la grande liberté d'allures ressemblent étonnamment à ce que nous avons d'analogue dans notre monde européen.

De parti pris, les Zkara ne font donner aucune instruction à leurs enfants, Apprendre à lire et à écrire la langue du Coran étant considéré par eux comme un crime de lèse-zkraouisme, il n'est pas étonnant que les études arabes soient le monopole des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef et de quelques individus qui se prétendent convertis au Mahométisme et qui ont élu domicile dans les douars islamisés des Oulad Rahah' et des Mh' afidi.

Le rousmi Remdhan assure que l'interdiction des études ne concerne que la langue arabe et que le jour où ses concitoyens pourront se familiariser avec le français et lire les ouvrages de nos bons auteurs, sans s'exposer aux persécutions mahométanes, ce jour-là, Rousma, Zkara, hommes, femmes et enfants prendront le chemin de nos écoles et rivaliseront avec nous de zèle scientifique afin de devenir comme nous savants et indépendants.

Il n'existe pas, et pour cause, de statistiques judiciaires qui pourraient nous offrir des chiffres officiels indiquant, même approximativement, l'état moral d'une tribu marocaine qui a eu la prudence de s'envelopper dans le plus profond des mystères pour éviter l'islamisation forcée ou l'anéantissement brutal. Désireux d'étudier le caractère de ces libres penseurs si sociables et si sympathiques, nous avons éprouvé la crainte, au début de nos travaux, de nous être laissé entraîner à une exagération par trop grande des belles qualités que les Zkara, semblables en cela à tous les mortels, s'attribuent volontiers quand on les interroge sur leurs principes moraux. Leurs appréciations, trop intéressées pour être admises sans contrôle, demandaient à être soumises à une critique sévère. Il n'en était pas de plus sévère, l'on en conviendra, que celle de leurs ennemis mortels les Musulmans, et voici que cette critique musulmane a confirmé sur la plupart des points les dires des Zkara.

Ce ne fut pas, on le pense bien, sans une extrême surprise que nous entendîmes les partisans du Prophète vanter les caractères moraux de leurs antagonistes religieux et déclarer que les Zkara ont la réputation méritée d'être des hommes sincères, ennemis du mensonge, fidèles observateurs de la foi jurée.

Ces belles et rares qualités sont dues à l'excellente éducation que reçoivent les enfants Zkara. Dès leur bas âge, on leur apprend rudement à ne pas mentir et à ne rien dérober à autrui.

Quand un délit de ce genre a été commis, une maîtresse correction est infligée au bambin qui s'en est rendu coupable; de sorte que celui-ci, fortement tancé chaque fois qu'il porte préjudice à ses semblables en actes ou en paroles, s'habitue peu à peu à dire toujours la vérité et à respecter le bien des autres. Devenu grand, il sera un honnête homme, dans toute la force du terme, et *sa parole vaudra de l'or en barre* : - *Kelma skraouia d,eheb*, comme disent les Arabes de la Dhahra.

Cette éducation, véritablement admirable si l'on se rappelle qu'elle est en honneur chez des non-civilisés, ou prétendus tels, serait-elle une survivance d'une ancienne religion aujourd'hui éteinte et totalement oubliée ? Serait-elle au contraire le produit spontané de l'instinct de sociabilité de ces non-civilisés ? La première hypothèse n'a rien d'impossible. Quant à la seconde, elle semble probable si l'on veut bien admettre avec Guyau que « les lois morales sont en grande partie l'expression des nécessités mêmes de la vie sociale et que la généralité de certaines règles tient à l'uniformité des conditions de la vie sur la surface du globe ». (3)

2. - Circoncision

Que les partisans des religions révélées ne se hâtent pas de triompher et de s'écrier: - Voyez ! Les Zkara ont la circoncision ! Ce sont donc des Musulmans ou des Juifs, peut-être même des Chrétiens. (4)

D'abord, tous les Zkara ne sont pas circoncis, et puis ceux qui le sont n'ont consenti à cette opération que par mesure de prudence, pour éviter des dangers mortels en pays d'Islam où on les force assez souvent à exhiber les preuves du baptême au sécateur cher aux disciples de Moïse et de Mahomet. Ils prétendent aussi, avec raison, que si le Sultan venait à réclamer la présence à Fez de quelques-uns de leurs compatriotes afin de se rendre compte de visu si l'ablation du prépuce est d'une pratique aussi courante qu'islamique dans leur tribu suspecte d'athéisme, ils prétendent, disons-nous, que le sultan ne manquerait pas d'ordonner le massacre de la tribu entière s'il s'apercevait que les Zkara sont des incirconcis, par conséquent des impurs, des mécréants, des maudits, dont il faut purger sans retard le sol sacré du Magrib.

Cette opération répugnante n'est l'occasion, cela va sans dire, d'aucune cérémonie, d'aucune solennité. Les Rousma sont trop intelligents et trop philosophes pour approuver cette sanglante comédie et à plus forte raison pour y jouer le plus petit rôle eux-mêmes. C'est un individu quelconque qui coupe le prépuce et le jette au vent. Les parents ont soin cependant, avant de faire subir cette torture à leur enfant, de s'excuser auprès de lui et de lui dire en znatia :

- *Arouah', a oudidi. El ouaad' khek ouaad'en Ouaraben, ma chi l-ouaad'er-Rebbi; el-ouadd' Oudraben. Ad'ak ik'eçç thajer'lalt.*

- Viens, ô mon fils, Ce sont les Arabes qui t'infligent ce supplice; ce n'est pas un supplice (ordonné) par Dieu (5), c'est un supplice infligé par les Arabes (6). (Cet homme) va te couper le prépuce.

³ Guyau : *L'Irreligion de l'avenir*,

⁴ On sait que l'Église chrétienne d'Abyssinie impose encore à ses fidèles beaucoup d'usages juifs : la *circoncision*, la célébration du sabbat, l'interdiction de certaines viandes, etc.

⁵ Ils ne prononcent la phrase : « *ce n'est pas un supplice ordonné par Dieu* » que si un musulman est présent, - « parce que nous ne savons pas s'il y a un dieu ou s'il n'y en a pas, » ajoutait le rousmi Remdhan de qui nous tenons ces détails.

Achevons cet insipide chapitre par deux détails qui ont quelque intérêt: - c'est entre 10 et 15 ans que les jeunes garçons subissent l'amputation précitée; - cette amputation n'est pas d'un usage absolument général; il y a des Zkara qui s'en dispensent et c'est une des raisons qui font que ces indigènes enlèvent toujours leurs morts sur les champs de bataille, « afin que les Mahométans ne puissent avoir sous les yeux les preuves palpables de leur anti-islamisme. ».

3. - Mariage

L'endogamie, c'est-à-dire l'interdiction de se marier en dehors de la tribu, est une règle, en ce qui concerne les unions matrimoniales avec les Musulmans tout au moins, qui ne souffre pas d'exceptions. La haine et le mépris de la religion mahométane, que les Zkara sucent avec le lait de leurs mères, suffisent à expliquer l'horreur insurmontable que leur inspire la seule pensée d'un accouplement quelconque avec les sectateurs de celui qui a osé dire que *la guerre sainte pour la cause de Dieu était l'œuvre la plus méritoire après la foi en Dieu et en son Prophète* ⁽⁷⁾.

Nous avons déjà dit, et nous croyons utile de redire ici, que le plus grand crime que puissent commettre un homme et une femme zkara est de s'unir, légalement ou autrement, avec les Mahométanes et les Mahométans. Ces derniers, quand ils sont au courant des moeurs zkariennes, s'amuse de cette monomanie et ils prennent un malin plaisir à taquiner les Zkara en leur demandant leurs filles en mariage. De leur côté, les mouquères dépravées de l'Islam, à Oujda principalement, essayent d'ensorceler ceux des Zkara qui se rendent en assez grand nombre dans cette ville pour y faire leurs emplettes.

- O Zkraoui, disait l'une d'elles au rousmi Remdhan qui passait un soir devant sa porte, entre, tu ne payeras rien.

Il lui répondit avec mépris:

- Tu m'offrirais une chambre pleine de louis d'or, et ta personne avec, que je n'accepterais pas.

Au sujet de l'importante question des mariages mixtes entre Zkara et Chrétiens, et entre Juifs et Zkara, le rousmi Remdhan déclarait que ces sortes d'union ne s'étant jamais produites jusqu'à présent, il y aurait lieu, pour eux Zkara, de s'assurer, avant de faire une réponse affirmative, si les Juifs et les Chrétiens pratiquaient la même religion (*din*) que les Zkara, c'est-à-dire s'ils étaient libres penseurs, sceptiques et antimusulmans comme eux. Mais nous croyons savoir que cette question a été résolue affirmativement, et plusieurs fois déjà, par les travailleurs Zkara. qui viennent louer leurs bras en Oranie et qui n'éprouvent aucune répugnance, paraît-il, à avoir des rapports intimes avec les Juives et les Européennes qui ont jeté leurs bonnets par-dessus les moulins.

⁶ Arabes est mis ici pour Mahométans.

⁷ Paroles de Mahomet extraites des *Traditions islamiques* « d'EL BOUKHARI », livre de chevet des fanatiques, livre presque aussi vénéré par eux que le Coran lui-même.

Voici le texte arabe de cette épouvantable excitation au massacre des non-musulmans : (...)

(Tome I, page A de l'édition du Caire). Le premier volume de la traduction du grand ouvrage « d'EL-BOUKHARI » a paru l'an dernier. (Leroux, éditeur, Paris). Nous croyons n'être que juste en disant que les traducteurs, Roudas et W. Marçais, ont droit à la reconnaissance du public français et européen pour avoir mis à sa portée un livre qui, mieux que le Coran, reflète à chaque page ce que la conscience et la mentalité islamiques ont de plus sincère et de plus secret.

Les Zkara sont monogames. Ils n'admettent pas non plus l'entretien de concubines libres ou esclaves. C'est une nouvelle preuve qu'ils n'appartiennent ni au Mahométisme ni au Judaïsme, Ils peuvent en outre se marier à des degrés de parenté très rapprochés, ce qui les classe encore en dehors des doctrines mahométanes. Il leur est défendu seulement d'épouser leurs mères et leurs soeurs (⁸). À l'exception de ces deux cas, les unions sont autorisées entre oncles et nièces, beaux-frères et belles-soeurs, gendres et belles-mères, beaux-pères et belles-filles, frères et soeurs de lait; cousins et cousines germaines. Par suite de l'endogamie qui existe chez eux depuis des siècles, on conçoit aisément que tous ces indigènes sont maintenant consanguins et que les liens de cette parenté matérielle ne font que se resserrer sans cesse au point qu'il n'y a nulle métaphore à présent de leur part à s'appeler entre eux *frères et soeurs*.

Le mariage par achat est la règle générale, Mais cet achat profite surtout à la mariée, ainsi qu'on le verra plus loin. Le consentement de la femme est absolument obligatoire; on peut dire même que c'est la femme qui choisit presque toujours son futur mari et que rares sont les unions qui n'ont pas pour base l'amour réciproque des deux conjoints (⁹).

Ce n'est pas sans un grand étonnement que l'on retrouve parmi ces incultes montagnards des Angad la douce poésie de nos fiançailles européennes. Élevés à l'air fortifiant des champs et de la campagne, libres de se voir et de se parler, les jeunes gens et les jeunes filles ne tardent pas à voir naître entre eux des affections profondes. Ils se déclarent d'abord mutuellement leur flamme et puis ils avertissent leurs parents de leurs projets d'union. On sait alors qu'ils sont fiancés et on leur permet de se promener seuls, en tête-à-tête, de jouer ensemble, et nul ne s'offusque des nombreux baisers que les amoureux se donnent en présence comme en l'absence des auteurs de leurs jours.

Voici maintenant venu le moment d'aborder officiellement la question matrimoniale.

C'est à ce moment qu'interviennent les Rousma.

Le fiancé va prier l'un des plus vieux personnages de cette caste d'aller demander pour lui la main de la jeune fille qu'il aime et dont il est aimé. Le vieillard, accompagné d'un ou deux de ses collègues également très âgés, s'en va trouver le père de la fiancée et il lui dit en zkaria :

- *A Aïssa, oucheh illi k i Moussa; k'ai gan aehek'teth.* - O Aïssa (¹⁰), donne ta fille à Moussa (²⁹); il en est très amoureux.

Alors le père (¹¹) va consulter sa fille. Si elle accepte. il retourne rendre la réponse au Rousmi et il fixe lui-même la somme qu'il exige de son futur gendre: - de 200 à 250 francs, si le jeune homme est pauvre; de 500 à 1 500 francs s'il est riche. - Cet argent sert en grande partie à la fiancée qui a à s'acheter des vêtements, des bracelets, tables, bancs, lits, tapis, etc.; elle emportera même pour les besoins de son nouveau ménage une certaine somme de son douaire

⁸ Voir page 45 ce qui a été déjà dit au sujet des mariages entre les Rousma et les simples Zkara

⁹ Il y a quelques petites filles *de grande tente* que l'on marie à 7 ou 8 ans: c'est une exception dont il ne faudrait pas tirer des conclusions trop sévères, attendu, paraît-il que la consommation du mariage ne peut avoir lieu qu'après l'apparition des menstrues.

Les garçons se marient entre 16 et 20 ans. sauf les *maris-nourrissons* dont il sera question ci-après.

¹⁰ Aïssa (Jésus), nom propre d'homme, pris ici comme exemple de nom propre seulement, qu'on ne s'y trompe pas. Il en est de même de Moussa (Moïse).

¹¹ À défaut du père, c'est au tuteur, grand-père. oncle ou frère aîné de la jeune fille, que la demande en mariage est adressée.

si son mari est par trop gêné, de sorte que le père ne peut guère retenir pour lui qu'une faible portion de ce qu'a versé le gendre, le quart à peu près.

Ce qu'il y a de plus curieux dans les mariages zkariens, c'est qu'ils sont dépourvus des formalités religieuses et légales, des cérémonies, obligations et manifestations bruyantes qui se produisent à cette occasion chez les Mahométans, les Juifs et les Chrétiens. Ni repas de noces, ni salves de coups de fusil, ni you-you, ni solennité d'aucune espèce, rien, pas même la banale constatation par témoins que x épouse y (¹²). C'est la simplicité de l'état social des premiers âges de l'humanité.

Au jour et à l'heure qu'il lui plait, le jeune Zkraoui s'en va seul, sans amis, chercher chez elle sa fiancée. Il dit simplement à ceux qui se trouvent là :

- Nous allons chez nous.

Et le couple part à travers la brousse, lui et elle seulement, dans un grand enlacement des bras, avec des rires et des éclats de voix qui font s'envoler autour d'eux les petits oiseaux craintifs, seuls témoins de leur joie. Ils prennent le chemin de l'école buissonnière, et quand, sur le tard, ils arrivent à la tente, ils y trouvent généralement les parents du jeune homme, quelquefois des voisins, avec lesquels on cause, on boit et l'on mange, si l'on a faim. Familière avec les êtres et les choses qu'elle connaît déjà depuis longtemps, la fiancée se sent chez elle; elle sort, elle parle aux hommes, aux femmes et aux enfants qu'elle rencontre, elle rentre ensuite dans la tente pour en ressortir un instant après. Sans sa robe rouge toute neuve et les beaux atours qui la parent, on pourrait croire qu'elle n'assiste pas à son propre mariage et que ce jour-là est pour elle un jour comme un autre.

À la tombée de la nuit, on se réunit autour d'une table, en famille selon l'usage, sans qu'il y ait un plat de plus qu'à l'ordinaire.

Tout à coup, entre neuf et dix heures du soir, un étranger arrive et pénètre sous la tente, dans le compartiment réservé aux mariés. Il s'accroupit sur le tapis, ou, pour mieux dire, sur le lit de la jeune femme. Il n'a rien dit à personne, il est aux aguets, il semble attendre une proie...

- Quel est cet homme et que veut-il ?

Si vous écoutez les musulmans, ils vous diront:

- Cet homme est un *Rousmi*. Il est chargé, en vertu d'une loi zkarienne inflexible, de prendre la virginité de la nouvelle mariée, et il reçoit pour ce ministère 5 francs du mari et 5 francs du père de la vierge.

Si le fait est exact, le droit du seigneur, autrement dit le droit de prélibation, de marquetterie, de cuissage, de culage ou de jambage, qui a persisté en Europe jusqu'à la fin de l'époque féodale et qui existe encore chez les Cafres et chez les Tabous du Nouveau Monde où il est exercé, soit par le cacique soit par le prêtre, le droit du seigneur, disons-nous, serait encore en usage chez les Zkara !

Mais gardons-nous bien d'oublier que les Mahométans ont l'imagination féconde et qu'il ne leur coûte rien d'inventer d'odieuses calomnies lorsqu'il s'agit de déshonorer leurs ennemis religieux (¹³). En Algérie, n'ont-ils pas fait passer pendant longtemps nos bals et nos soirées

¹² Le douar islamisé des Oulad Rabab' et certains douars des Akkmen, voisins des Arabes, imitent ceux-là et font parler la poudre les jours de mariage. On va chercher la mariée, on la fait monter sur une jument et on l'amène, voilée, à la demeure de son futur.

¹³ Il y a cependant des Musulmans qui disent que le droit du seigneur est exercé chez les Zkara par les

mondaines pour des réunions d'infâme débauche ? Nous verrons bientôt se reproduire cette calomnie arabe à propos des bals Zkara.

- Ami Remdhan, dis-moi franchement la vérité sur cette première nuit des épousailles zkariennes, dont les sectateurs du Prophète de La Mecque font tant de gorges chaudes.

Et l'homme de la tradition, le rousmi qui était fier d'appartenir à une caste où l'on ne sait pas mentir, voulut bien répondre à notre question et soulever pour nous le voile qui cache aux yeux des profanes la troublante soirée nuptiale des Zkara. Voici sa version; nous la donnons, comme celle des Musulmans, sous les plus expresses réserves :

- Quand le jeune homme et la jeune fille se sont avoué leur amour, ils fixent eux-mêmes le jour où doit avoir lieu la consommation du mariage. Le fiancé va trouver alors un Rousmi, celui qu'il veut; mais ce doit être toujours un homme très âgé, ayant dépassé 70 ans, sage et vénéré, et il lui dit en znaria :

- *A sidi Aïssa Remdhan, khser ad' erchler' illis n flan Mariem ; thaàjeb iyi. Khser' at erchler. Arouah' idd en el Khmis.*

- O sidi Aïssa Remdhan (¹⁴), je veux me marier avec la fille de un tel, Mariem(¹⁵) ; elle me plaît, je veux l'épouser. Viens dans la nuit de jeudi.

Le Rousmi répond: - *add aser'*. Je viendrai.

La nuit du jeudi arrive. Le vieux Rousmi se met en marche quand il juge que l'on a fini de souper, et il s'achemine lentement vers la demeure des jeunes époux. Si c'est une maison, il pénètre dans la chambre nuptiale; si c'est une tente, il sait généralement où se trouve le petit compartiment qui est séparé du reste de la tente par des nattes et des tapis, et il s'y introduit n'ayant pour luminaire qu'une bougie qui brûle à terre à ses côtés.

La jeune fille se fait attendre une demi-heure environ. Le fiancé la prend alors par la main, et il la conduit lui-même jusqu'au petit compartiment dans lequel il la fait entrer en lui disant :

- *Rouh'. Ad'ef d'i l-bit.*

- Va. Entre dans cette chambre.

Après avoir dit ces mots, il s'en retourne auprès des autres membres de la famille qui sont restés bien tranquillement à causer à leur place habituelle.

Cependant, la jeune fille est entrée seule dans le petit cabinet, Elle s'assoit en face du Rousmi, et celui-ci lui dit aussitôt :

- *A Mariem, thellidh tfessed ? Ner' our tefsided ?*

- O Mariem, as-tu forniqué ? Ou bien n'as-tu pas forniqué ?

Si elle a fauté, - ce cas se présente très rarement, « une fois sur cent mille », nous disait le Rousmi Remdhan - elle répond :

Oulad Sidi Ahmed ben Youssef, et ils tirent de cette calomnie les conclusions les plus flatteuses pour leur amour-propre religieux.

¹⁴ Noms propres *pris comme exemple*. Il en est de même de Mariem (Marie).

¹⁵ *Mariem* (Marie). C'est le nom le plus répandu. On le donne souvent aux petites filles des meilleures familles. Il y en a beaucoup aussi qui s'appellent *El-R'aliya* (la chère, la précieuse), *H'alima* (la compatissante), etc.

- *Oua, a sidi. K'ai fesder' ; âehk' er ij outherras inna yi: « atchem erchler' », Lakain oulek' nemserchal.*

- Oui, seigneur, j'ai forniqué : j'aimais un homme qui m'avait dit: « Je t'épouserai ». Mais maintenant nous voici mariés.

En effet, quand il y a eu faute, le suborneur épouse toujours la fille dont il a eu la virginité. S'il refusait, il y serait contraint par les djemaâ et le caïd.

Lorsque la fiancée est immaculée - et c'est le cas de beaucoup le plus fréquent, - elle répond :

- *K'ai our fsider' aeh.*

- Je n'ai pas forniqué,

Aussitôt après ce court dialogue, le Rousmi se lève et il sort pour annoncer au fiancé et à ses parents le résultat de son enquête (¹⁶). Satisfait d'apprendre que sa future est sans tache, le jeune homme va la retrouver dans sa petite loge nuptiale, et il cueille alors lui-même la fleur d'oranger à laquelle les hommes attachent tant de prix.

En somme, le rôle du Rousmi, dans cette affaire, a été celui d'un confesseur. Remdhan affirme qu'une jeune fille, dépravée et menteuse, et qui aurait péché avec un autre que son fiancé, n'oserait, malgré sa perversité naturelle, mentir au Rousmi qui l'interroge le soir de ses noces. Coûte que coûte, elle lui dira la vérité, et elle ne la dira qu'à lui, parce que mentir à un personnage d'un tel caractère sacré serait se vouer soi-même au mépris général, à la malveillance et au courroux de toute la tribu. Dans ces conditions, le jeune Zkraoui se sent pleinement rassuré contre la malchance d'épouser une fille qui aurait déjà appartenu à un autre homme, et, d'autre part, les demoiselles, sachant que la confession redoutable les attend le premier soir de leur entrée en ménage, veillent, paraît-il, avec un soin infini sur leur vertu.

Liberté entière au lecteur maintenant d'ajouter foi aux paroles de Remdhan lorsqu'il nous dit qu'il y a à peine *une fille sur cent mille* qui ait été souillée avant le mariage, et encore par celui qui est obligé de l'épouser. Quant à celle qui aurait failli avec un autre individu que son fiancé, ce cas ne se serait jamais produit, suivant Remdhan, et cela à cause du scandale effroyable qui éclaterait après la confession entre les deux familles intéressées.

Sur notre observation que le droit du seigneur était usité jadis en Europe et que le tête-à-tête du Rousmi et de la mariée ressemblait fort à quelque chose d'analogue, Remdhan répondit, sans se fâcher, que la confession nuptiale zkarienne, réduite aux chastes proportions que l'on connaît, pouvait très bien être une survivance (atténuée et améliorée) d'une antique coutume en usage autrefois chez les Zkara, et identique au droit du seigneur, mais dont nul chez eux n'a conservé le moindre souvenir.

- Du reste, ajoutait-il, le grand âge du Rousmi-Confesseur écarte toute possibilité de rapprochement intime avec la confessée. Si le confesseur était un jeune Rousmi, peut-être alors...

Et le pudique Remdhan, rougissant jusqu'au blanc des yeux, n'acheva pas la phrase commencée.

¹⁶ Il n'est tenu de dire « *elle a forniqué* » que lorsque la mariée a avoué avoir appartenu à un autre homme que celui qu'elle épouse. Si c'est le fiancé qui a défloré sa future, le Rousmi n'est pas obligé de divulguer le secret de la confession et il donne alors à entendre aux parents que tout est bien qui finit bien.

Au moment où nous allions signer le bon à tirer des pages précédentes, une nouvelle information, relative aux coutumes nuptiales zkariennes, est venue s'ajouter à la moisson déjà récoltée sur le même sujet. Il s'agit d'une curieuse habitude matrimoniale particulière aux habitants des vallées de l'Ouad Mouit'er et de l'Ouad-el-Kbir (fraction des Oulad Mh'ammed,) Ces indigènes, ainsi qu'on le dira plus loin, sont les conservateurs par excellence du kraouisme, À ce titre, ils méritent d'être étudiés avec attention, et chaque fois qu'une divergence quelconque sera relevée entre eux et leurs contribuables, on ne devra pas manquer de la signaler, ne serait-ce que dans l'espoir de dissiper un peu les ténèbres profondes qui enveloppent les origines du Positivisme zkarien,

Donc, chez les Oulad Mh'ammed, lorsqu'un mariage a lieu entre un jeune homme et une jeune fille de familles riches, les parents et les amis du fiancé se rendent à pied, au jour convenu, au domicile de la mariée. On fait monter celle-ci sur une jument, en selle arabe et à califourchon, comme un homme. Elle est splendidement vêtue de cotonnade rouge, la couleur préférée des dames Zkara ; sur son visage flotte, au gré du vent, un léger voile de gaze, extrêmement diaphane, qui laisse voir les traits de la jeune épousée. Ce qui est singulier, c'est que, dès qu'elle est en selle, ses nouveaux parents lui mettent à la main un grand roseau dépouillé de ses feuilles. À quelque distance du sommet du roseau est attaché un bâtonnet d'une trentaine de centimètres de longueur, disposé horizontalement, et formant ainsi avec la longue tige une *croix* qui, pour être rustique, n'en est pas moins une *croix*. Les amateurs de parallélisme et les passionnés de l'Évangile trouveront certainement dans ce fait matériel un argument inespéré en faveur de l'antique christianisation possible des Zkara. Nous n'y contredisons point, et cependant nous pourrions objecter que le signe de la croix était connu et employé des centaines de siècles avant la fondation du Christianisme (¹⁷), mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que les Zkara n'attachent aucune idée, aucun souvenir symbolique à leur roseau cruciforme, qu'ils n'exhibent du reste que le jour des noces de leurs vierges.

Parfois cependant, à la place du petit bâton absent, on fixe au bout du roseau, et tout à fait au sommet alors, un objet rond (¹⁸) enveloppé dans une riche étoffe rouge, verte ou blanche. Le roseau, ainsi transformé, n'est plus une croix ; c'est quelque chose qui ressemble à une canne à pêche, une sorte de ligne gigantesque, qui balance dans les airs sa jolie boule ronde, emblème mystérieux d'un symbole inconnu.

Au moment où la mariée arrive devant l'habitation de son fiancé, elle plonge la main dans une musette pendue à l'arçon de la selle, et elle en retire des pâtisseries et des sucreries qu'elle jette à la volée aux bandes d'enfants qui attendent toujours cette bonne aubaine. Puis, ses beaux-frères et les cousins de son mari l'aidant à mettre pied à terre, elle entre dans son nouveau domicile, ou bien elle reste à causer dehors avec les gens qui l'ont accompagnée et auxquels on offre du thé et des gâteaux. On plante alors le roseau devant la demeure nuptiale et il reste là jusqu'au lendemain matin.

Lorsqu'un pauvre diable de fiancé, sans parents ni amis, est allé chercher sa future et s'en revient seul au logis avec elle, celle-ci, si elle n'a jamais été mariée (¹⁹), doit porter à la main le roseau des vierges et le planter devant la tente conjugale avant d'en franchir le seuil.

¹⁷ Cf. Cartailhac, *France préhistorique*, de Mortillet, *Formation de la Nation française*.

¹⁸ Il nous a été impossible d'en connaître la nature. C'est peut-être un morceau de bois quelconque, un vulgaire caillou, ou peut-être quelque chose de très mystérieux que nous découvrirons plus tard.

¹⁹ Les veuves et les divorcées qui se remarient ne doivent pas porter le roseau des vierges.

Il y a encore chez les Zkara une sorte de mariage des plus extraordinaires et qui ne ressemble à rien de ce que nous savons sur les nombreuses façons de se marier en usage chez les différentes races du globe. Voici la chose :

Quand un petit garçon vient au monde dans une famille riche, les parents, si cela leur plaît, peuvent marier cet enfant le jour même de sa naissance, mais plus habituellement lorsqu'il a deux ou trois mois.

Pour cela, ils choisissent une jeune fille d'une vingtaine d'années, robuste et vaillante, appartenant à une famille malheureuse qui a besoin d'argent. La demande se fait suivant les règles du mariage 1^{er} type, avec cette différence que c'est le père du marmot qui l'adresse au père ou au tuteur de la jeune fille. Celle-ci, consultée, donne presque toujours son consentement, et les pauvres parents touchent aussitôt, à titre de douaire, une somme variant entre 400 et 600 francs, que la nouvelle épousée leur abandonne par bonté d'âme. Elle se rend ensuite, toute seule, au logis de son petit mari.

Dès le premier soir de son *entrée en ménage*, elle subit la confession du Rousmi, ce qui tendrait à nous faire croire que pour les mariages entre pubères et impubères, de même que pour les mariages entre adultes, la *confession* paraît être la consécration, la sanction indispensable de *l'union légitime* entre les Zkara des deux sexes.

Revenons à la jeune femme ; elle a un mari qui a trois mois; naturellement, elle ne peut lui donner que des soins d'une chasteté absolue. C'est elle qui a la garde du baby ; elle le porte à sa mère quand il a envie de téter et elle le lui reprend immédiatement après. Cette besogne de nourrice sèche ne saurait occuper, on le comprend, qu'une faible partie de son temps ; c'est pourquoi on la voit travailler avec ardeur sous la tente ou aux champs, elle revient du dehors ployée sous des charges de bois, elle va à la source, l'outre ou la jarre sur l'épaule; c'est un peu une bonne à tout faire. Pendant qu'elle s'éreinte ainsi au service de son jeune et tendre époux, celui-ci pousse en hauteur et en malice. Le voilà qui parle maintenant; on lui a appris à appeler sa femme « ma tante »⁽²⁰⁾, mais plus il grandit, et plus ses camarades de jeu se gaussent de lui, à cause de sa tante, et ils lui disent crûment :

- Ta tante ! Ah ! Ah ! ta tante ! C'est ta femme, entends-tu ? La petite cervelle de l'enfant s'éveille peu à peu sous les moqueries et les sarcasmes; et, brusquement, un beau jour, quand il a saisi la différence de signification entre les deux termes, son langage et ses manières à l'égard de la grande personne, qu'il avait considérée jusqu'alors comme une seconde mère, changent du tout au tout. Il se dresse sur ses ergots pour lui donner des ordres, il ne l'appelle plus que par le nom qu'elle a : Mariem, H'alima, Fadhma.

Non, les bonheurs ne pleuvent pas précisément sur la pauvre femme mariée ainsi à un nourrisson. Des joies pourtant lui sont réservées, mais ces joies sont d'une nature si scabreuse, qu'il vaut mieux, par décence, les désigner sous les vocables peu compromettants de « joies de la maternité » et ces joies de la maternité nous mettent ici en présence d'une loi zkarienne aussi stupéfiante qu'immorale. Cette loi autorise la femme nubile, mariée légitimement à un petit enfant, à ne pas lui être fidèle ! La chose est admise, tolérée par tout le monde, à commencer par le père et la mère du nouveau-né, qui éprouvent, dit-on, une vive satisfaction quand ils ne peuvent plus douter que leur bru s'est laissée conter fleurettes. Et lorsque celle-ci vient déposer sous le toit conjugal le fruit de ses amours nomades, c'est la même allégresse, les mêmes réjouissances que pour un enfant légitime qui accueillent la venue en ce monde du petit bohémien conçu à la diable, entre deux fagots de bois, ou deux corvées d'eau.

²⁰ *Khalti*, ou bien *âmmti*.

L'in vraisemblable, l'inexplicable, c'est que la loi considère les enfants nés dans ces conditions particulières comme étant les enfants légitimes du mari qui tète encore !

L'épouse *in partibus* peut se livrer sans crainte à qui bon lui semble, pendant des années, et jamais elle n'essuiera de reproches, ni de son jeune mari, lorsqu'il aura 8 ou 10 ans, et qu'il se rendra compte par conséquent de l'inconduite de sa femme, ni des Rousma, qui trouvent cela naturel parce que c'est un usage qui se perd dans la nuit des temps, ni, à plus forte raison, des beaux-parents qui voient au contraire avec délices leur habitation se remplir de pseudo-petits-fils et petites-filles dont la destinée sera de travailler gratuitement pour accroître la fortune de leur père putatif.

On comprendra à présent pourquoi beaucoup d'enfants issus de ces unions extraordinaires préfèrent, lorsqu'ils ont l'âge de raison, se brancher sur leur filiation maternelle, la seule sûre, la seule certaine, disent les Arabes ⁽²¹⁾, et pourquoi ils renoncent à la faculté qu'ils ont cependant d'ajouter à leur nom celui de leur prétendu père, qui n'en est pas moins leur père légal... *quem justae nuptiae demonstrant*. Ce qui est moins facile à expliquer, c'est que cette tolérance se soit étendue aux enfants véritablement légitimes, nés d'unions légitimes entre hommes et femmes adultes ⁽²²⁾. Cette tolérance est peut-être une conséquence de la communauté primitive des femmes où la filiation utérine seule pouvait être prouvée; on peut supposer aussi, si l'on veut, qu'elle est un indice presque certain de la persistance, chez les Zkara, jusqu'à une époque relativement récente, de la communauté des femmes. Et cette communauté des femmes, n'existerait-elle pas encore de nos jours, par hasard, chez ces mêmes Zkara, ainsi que l'affirment certains Mahométans qui se flattent d'avoir pu observer d'un peu près les moeurs zkariennes ? ⁽²³⁾.

Quant à la situation légale des enfants de l'épouse du bébé, elle ne diffère en rien de celle des enfants légitimes. Mêmes devoirs, mêmes droits de part et d'autre. Le mioche, père de famille, joue et grandit avec sa soi-disant progéniture. Il y a bien par-ci par-là quelques taloches, quelques disputes, des horions donnés et reçus, mais avec les mois et les années on finit par imposer aux jeunes intrus le respect du petit maître de la tente. Nulle ironie de leur part, aucune arrière-pensée non plus lorsqu'ils appellent ce moutard de 5 ou 6 ans mon père, et, plus tard, quand ils savent, mon oncle. Lui est paternel et gentil avec eux du reste. S'il les envoie aux champs et les fait travailler, il aura soin de veiller lui-même à ce qu'ils soient nourris et vêtus convenablement; et lorsque, devenu un vigoureux gaillard d'une vingtaine d'années, il aura à son tour des enfants bien à lui, il ne fera aucune différence entre ceux qui sont sa chair et son sang et les bâtards qu'une loi extravagante assimile à sa propre progéniture. C'est lui qui marie ses prétendus fils et dote leurs femmes, c'est lui qui touche le douaire de ses prétendues filles. S'il meurt avant eux, ils héritent de lui au même titre que ses enfants légitimes, et il va de soi qu'il hérite d'eux s'ils ont le malheur de le précéder dans la tombe ⁽²⁴⁾.

²¹ Quand un *chérif* (noble) parle avec trop d'orgueil de ses aïeux, les Marocains lui insinuent que ses aïeules ont bien dû n'être pas toutes des Lucrèce, et que, en définitive, pas plus que les plébéiennes, elles n'avaient de cadenas à leur... , proverbe terrible, qui donne à réfléchir au vaniteux et lui fait envisager d'une façon moins insensée le problème épineux de sa *filiation paternelle*.

²² Aux pages 77. 78, il y a des exemples qui se rapportent à cet ordre de faits.

²³ Il en sera question quand nous nous occuperons de « la nuit de l'erreur, » - Leïla-t-el-R'olt'a. Disons de suite cependant que ce qui a pu provoquer l'accusation des Musulmans en ce qui concerne la prétendue communauté des femmes chez les Zkara, c'est la facilité avec laquelle l'épouse du mari-nourrisson se livre à tout venant, son beau-père excepté.

²⁴ Nos Berbères de la Grande Kabylie ont adopté avec l'Islamisme des lois terribles punissant

- Et la femme, direz-vous, que devient-elle?

Eh ! bien, cette épouse travailleuse et volage n'est pas trop à plaindre. Celui qu'elle a porté dans ses bras et auquel elle a eu plus d'une fois l'occasion de donner le sein, celui qui dès l'âge de trois mois était son mari et qui a maintenant 15 ou 16 ans, celui-là peut, à son gré, renvoyer ou garder sous sa tente celle qui lui a donné tant d'enfants pêchés on ne sait où ; mais il la garde d'habitude, sous l'une des deux conditions suivantes: - Si elle n'est pas trop défraîchie, - rappelez-vous qu'elle a une vingtaine d'années de plus que lui - il en fait sa femme, pour de bon, et la vie conjugale se déroule dès lors normalement entre eux comme si de rien n'était. Si, au contraire, - et c'est le cas le plus fréquent - il la trouve passablement décatie et trop vieille, il la divorce, il épouse une femme jeune et jolie, et il autorise l'ancienne à rester avec eux pour continuer à travailler et à donner ses soins aux enfants qu'elle a eus durant son enfance à lui.

Lorsque, pour diverses raisons, le petit mari devenu majeur ne veut plus voir sa pseudo-femme sous son toit, et qu'il tient aussi à ne pas perdre le montant du douaire que son père a versé jadis entre les mains du père de sa femme, alors il s'y prend d'une manière différente. Il répudie celle-ci, il l'oblige à retourner chez elle et il réclame à son beau-père la restitution du douaire. Si le beau-père est mort, l'ex-petit conjoint a une façon originale de rentrer dans ses fonds: il cherche lui-même un époux pour sa femme divorcée, et quand il en a trouvé un, il la lui cède moyennant le prix le meilleur qu'il peut en tirer.

Ne nous appesantissons pas outre mesure sur ces alliances étranges, qui sont heureusement exceptionnelles, et qui représentent peut-être les antiques unions moins réglementées de l'époque du matriarcat, de la polyandrie et de l'esclavage.

Ce qu'il faut se hâter de dire, c'est que les mariages entre adultes sont la règle à peu près générale, parce que les riches qui peuvent offrir à leur bébé de trois mois le luxe d'une épouse-servante sont rares, et aussi parce que les Mahométans, qui commencent à avoir vent de la chose, n'ont pas assez de railleries et d'imprécations pour flétrir une coutume matrimoniale qui est abominable, certes, monstrueuse et immorale au suprême degré⁽²⁵⁾.

Oublions donc ces erreurs, ces défaillances du bon sens zkarien pour ne nous souvenir que de la paix, de la concorde et de l'affection qui sont l'apanage ordinaire des ménages de nos montagnards zénètes. La femme du zkraoui peut se vanter, sans exagération, d'être une reine dans son intérieur. Même lorsque son mari est pauvre, elle porte de beaux vêtements, des robes de cotonnade rouge, couleur pour laquelle elle a une prédilection particulière; sa toilette est soignée. Ses soins de propreté sont quotidiens, et lorsqu'elle n'a pas les moyens d'avoir à la maison ou sous la tente un de ces grands vaisseaux en maçonnerie, analogues à nos baignoires, que l'on trouve chez les Zkara plus fortunés, elle ne manque pas néanmoins chaque matin de se jeter de l'eau tiède sur le corps et de se laver au savon.

Mari, femme et enfants prennent leurs repas ensemble, assis côte à côte sur des bancs de bois, devant une table en planches que l'on appelle *maida*. La femme se lève pour aller chercher et apporter sur la table ce qu'il faut, mais quand elle a une fillette de 9 ou 10 ans, c'est celle-ci

l'adultère et le fruit de l'adultère. Qu'on en juge par ce court extrait de leur droit civil : - Les Kabyles n'admettent pas la paternité naturelle. L'enfant né en dehors du mariage est tué ainsi que sa mère... L'enfant adultérin n'a pas plus le droit de vivre que l'enfant naturel. Il doit mourir avec sa mère. Hanoteau et Letourneux. *La Kabylie et les coutumes kabyles*. Tome II, page 187).

²⁵ Cette coutume paraît être localisée chez les Zkraouistes purs c'est-à-dire chez les Oulad Mh'ammed. On prétend que certains beaux-pères sont d'une extrême sévérité à l'égard des épouses de leurs garçons et qu'ils les chassent sans pitié du toit conjugal à la première incartade.

qui supplée la mère et fait le service à sa place. Il y a affection, solidarité et intimité entre l'homme et la femme, entre les enfants et les parents Zkara parce que l'égalité du sexe faible et du sexe fort est un principe aussi solide et aussi ancien que la race zkarienne elle-même.

4. - Divorce et séparation de corps

Chez les Zkara, le divorce est une rareté, attendu que sur une population de vingt mille âmes à peu près, c'est à peine si un divorce a lieu tous les trois ou quatre ans, et presque toujours par suite d'incompatibilité d'humeur. Lorsque c'est la femme qui veut quitter son mari, elle est tenue de lui restituer tout ou partie du douaire qu'elle a reçu de lui le jour de son mariage. Quand c'est l'homme au contraire qui désire répudier sa femme, celle-ci n'a rien à lui rendre. Elle reprend ce qui lui appartient et elle retourne dans sa famille où elle demeure jusqu'à ce qu'elle contracte une nouvelle union.

Le divorce chez les Zkara est une rareté, avons-nous dit, C'est bien là effectivement la vérité pour la majeure partie de ces indigènes, dont la consanguinité l'approchée empêche l'éclosion et le développement des antipathies violentes entre conjoints qui se savent cousins et cousines à des degrés si peu éloignés. Mais il existe pourtant une espèce de divorce tacite et virtuel, que nous nommerons, par euphémisme, séparation de corps, pour ne pas l'appeler divorce ploutocratique, car il n'est en usage et il n'est possible que dans la classe aisée et peu nombreuse des capitalistes zkariens.

Prenons un exemple concret: celui du caïd Remdhan. Ce chef a eu plusieurs femmes durant sa longue existence, sans être obligé d'en répudier aucune, tout en sauvegardant cependant le principe de la monogamie cher à ses compatriotes. Lorsque les nécessités de sa politique, jointes à celles de son vigoureux tempérament, lui faisaient une loi de se séparer de l'épouse qu'il avait, il convolait en justes et nouvelles noces avec une jeune personne aussi charmante que bien apparentée. Alors, sans divorcer son ancienne femme, il lui permettait, soit de se remarier, soit de rester sous son toit pour élever les enfants issus de leur union; ou bien, quand ces enfants étaient grands et établis hors du domicile paternel, il autorisait la conjointe délaissée à aller les retrouver pour vivre avec eux. Dans tous les cas, la séparation de corps était complète, et les rapports intimes entre les anciens conjoints cessaient dès l'entrée en ménage de la nouvelle épouse.

Faite dans ces conditions, la séparation de corps ne saurait tromper personne: c'est un divorce déguisé, mais réel; c'est la plus complète dissolution du mariage que l'on puisse concevoir, puisque les anciens époux peuvent se remarier à leur guise et avec qui bon leur semble. L'homme use toujours de ce droit; la femme rarement, surtout si elle est âgée et si elle a des enfants mariés auprès desquels elle est sûre de trouver asile et protection.

5. - Femmes et enfants du caïd Remdhan

Première femme du caïd : *Zahra Rah'h'ou*, vivante, 65 ans environ, non divorcée, vit séparée de son mari, mais n'a pas abandonné le toit conjugal;

Deuxième femme du caïd : la rousmia *Moumna*, vivante, 60 ans, veuve d'un Rousmi: épouse en secondes noces du caïd Remdhan, non divorcée, vit séparée de ce dernier et habite avec les enfants qu'elle a eus du Rousmi;

Troisième femme du caïd: *Rouk'iya n Yah'ya*, décédée;

Quatrième femme du caïd: la Rousmia *Mariem n Amor*, fille du Rousmi Amor, vivante, 38 ans; s'est remariée avec un nommé Amor Remdhan (²⁶).

ENFANTS DU CAÏD REMDHAN ET DE ZAHRA RAH'H'OU :

1° *Mouh'ammed Amezzian*. (Amezzian seulement pour les Zkara, Mouh'ammed pour les Musulmans). Ce jeune homme, qui donnait les plus belles espérances et que son père a toujours pleuré, fut tué lors de l'affaire des Oulad Abd-erRah'man dont il sera question plus loin. Le défunt Amezzian a laissé deux fils et une fille: l'aînée, H'alima, peut avoir maintenant 23 ou 24 ans; le second, *Ben-Abdallah*, 22 ans, et le dernier, *Ali*, une vingtaine d'années. Tous les trois sont mariés.

2° *Fadhma*, une quarantaine d'années, mariée;

3° *Kheddouma*, 36 ans, mariée;

4° *Belaid*, 34 ou 35 ans, actuellement fils aîné du caïd et son *Klhifa* (lieutenant). Intelligent, pondéré, fin politique, adoré des Zkara parce qu'il est, autant et plus qu'eux, peut-être, bon zkraoui, ferme libre penseur et anti-musulman déterminé; marié, père de deux petits garçons.

ENFANTS DU CAÏD REMDHAN ET DE LA ROUSMIA MOUMNA:

1° *Amor*, 25 ou 26 ans, marié;

ENFANTS DU CAÏD REMDHAN ET DE ROUK'IYA N YAH'YA:

1° *R'aliya*, 24 ou 25 ans, mariée;

ENFANTS DU CAÏD REMDHAN ET DE LA ROUSMIA MARIEM N AMOR :

1° *Aïcha*, 17 ou 18 ans, non mariée;

2° *Mouh'ammed Amezzian* (Mouh'ammed pour les Musulmans) 15 ou 16 ans, marié. A reçu le nom précédent en souvenir de son malheureux frère aîné tué lors de la trahison des Oulad Abd-er-Rah'man.

3° *Mariem*, 12 ans, non mariée

4° *Ah'med*, 10 ans, non marié;

6. - Fêtes des Zkara. - Bals nocturnes

Les Zkara se réunissent pour se divertir en commun deux fois par mois: le premier jeudi et le premier dimanche de chaque mois (²⁷). Ces fêtes ont lieu la nuit. Chaque douar ou village procède à ses propres réjouissances sans inviter les Zkara des autres centres. On soupe en famille, comme d'habitude, et après le repas on se rend, quand on est dans un village, à la

²⁶ La cinquième épouse du caïd est une jeune rousmia d'une trentaine d'années, qui règne sans partage actuellement sur le cœur du vieux chef. Elle n'a pas eu d'enfants jusqu'à présent.

²⁷ Immédiatement après la nouvelle lune.

maison que l'on appelle *el-melâb* (l'endroit où l'on s'amuse) ; quand c'est dans un douar, à une tente spécialement dressée pour cela et que l'on appelle également *el-melâb*. Hommes, femmes, jeunes filles, jeunes gens, enfants des deux sexes, tous se réunissent là, les femmes et les jeunes filles sans voile, bien entendu. Des gens experts et de bonne volonté font du thé, aux frais d'un zkraoui riche et généreux, et l'on en donne à qui vient en demander. Il y a, disposés en cercle, des bancs et des tapis sur lesquels on s'assoit quand on ne danse pas. Les femmes mariées et les jeunes filles sont passionnées. Pour ces sortes de bals où elles exécutent, avec leurs cavaliers préférés, des pas et des contredanses conformes à l'art chorégraphique zkarien, art qui est encore dans l'enfance, il faut l'avouer, puisque les couples ne font guère que se balancer, se prendre, se reprendre, piétiner ou tourner sur place, tantôt les mains placées sur les épaules les uns des autres, tantôt se serrant à bras le corps. En fait d'orchestre, une ou deux mandolines égrènent leurs notes aiguës à travers le brouhaha des parleurs, des danseurs et des enfants qui luttent et se bousculent en pleine salle de bal, jusqu'au milieu des groupes. Des bougies éclairent la fête.

Vers minuit, tout est fini, et chacun rentre chez soi. Il arrive alors que certains particuliers emmènent chez eux, pour y passer la nuit, des Rousma désignés à cet effet par le chef de leur caste. Cette hospitalité nocturne, qui a le don d'exciter la verve railleuse des fils du Prophète, n'aurait d'autre but, paraît-il, que de maintenir les Zkara dans la discipline philosophique et anti-mahométane qui est l'essence du Zkraouisme. Chaque famille reçoit ainsi, une fois par an à peu près, la visite d'un Rousmi, et cet apôtre de la libre-pensée a le devoir de rappeler à ses frères les principes zkariens, qui pourraient peut-être s'altérer et s'évaporer au contact de l'Islam, si leurs pasteurs spirituels n'avaient imaginé cette œuvre de propagande originale et incessante.

Malgré le secret absolu que les Zkara gardent sur leurs réunions et sur leurs fêtes, où ils n'admettent aucun étranger, pas même les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef, il leur a été impossible cependant de les dissimuler d'une façon complète à l'inquisition mahométane toujours aux aguets; et les disciples de l'auteur du Coran, au lieu de chercher à savoir la vérité, ont préféré laisser vagabonder leur imagination au hasard des conjectures, quitte à répandre les plus invraisemblables et les plus atroces calomnies sur une population qui n'a commis d'autre crime que de résister aux assauts du fanatisme marocain. Voilà pourquoi la médisance arabe a inventé ce qu'elle appelle: *Leïla-t-el-R'olt'a* (La nuit de l'erreur).

7. - La nuit de l'erreur

Ces bons mahométans vous diront que les Zkara se réunissent une fois par an devant l'entrée d'une immense caverne. Il fait nuit. Hommes mariés et femmes mariées de la race impie sont tous là, assis par terre, et ils attendent que le signal soit donné pour se lever et s'avancer à la queue leu leu vers la porte de l'ancre obscur. Des Rousma, jeunes et vigoureux, se tiennent sur le seuil, les bras nus, et chaque fois qu'un être du sexe fort se baisse pour pénétrer dans le noir séjour, (- la porte est très basse, -) un Rousmi lui enfonce le doigt quelque part. Si l'empalé est un vrai zkraoui, il se gardera de souffler mot, parce qu'il est déjà au courant de l'épreuve à subir, tandis que si c'est un enfant du Prophète, un espion musulman faufile au milieu des frères pour les trahir, celui-là ne manquera pas de se dévoiler lui-même en poussant un grand cri, endolori, indigné et surpris qu'il sera par le procédé ignoble et violent du prêtre infâme, sur qui soit la malédiction d'Allah jusqu'à la fin des temps ! Ce musulman, cet espion-là, son

affaire est claire : on l'occit séance tenante, on l'enfouit à la hâte, et personne au monde n'en entendra plus parler.

Ceci n'est pas mal inventé jusqu'à présent; mais voici qui est mieux: - Dans la grotte, des bougies jettent sur la foule, entassée dans un pêle-mêle indescriptible, quelques lueurs qui suffisent à empêcher les chutes et les heurts contre les rochers et les autres accidents d'un terrain très inégal. Tout le monde est debout, en silence. Soudain, les feux s'éteignent, la caverne est plongée dans l'obscurité. Les assistants, à plat ventre maintenant, ou couchés sur le dos, attendent, pour se relever, que *l'épreuve de la corde* soit terminée. Des Rousma passent, en effet, tenant des cordes tendues à un mètre au-dessus du sol. Ils circulent partout, et si une corde rencontre un obstacle humain, immédiatement des allumettes et des bougies flambent: Malheur alors au mahométan qui serait trouvé là ! car l'épreuve de la corde est une seconde expérience, destinée, comme celle de l'entrée, à démasquer les musulmans qui auraient pu se glisser dans la caverne après avoir subi avec succès l'empalement du début.

Lorsque les Rousma se sont assurés qu'aucun profane ne se trouve parmi les frères, ils crient qu'on peut se relever. On rallume les bougies, on cause, on rit un instant, puis l'obscurité se fait de nouveau, et il est de règle alors que les hommes et les femmes se trompent, c'est-à-dire qu'ils doivent commettre l'erreur volontaire suivante : l'époux est tenu de s'accoupler avec une femme qui n'est pas la sienne et la femme avec un autre homme que son mari !

Notez que ces scènes désolantes et sadiques sont décrites par le menu, habilement enjolivées d'autres détails scandaleux que les cancaniers de l'Islam débitent dans les cafés maures d'Oujda, au moment psychologique de la septième pipe de kif, sous l'hébétement de cette ivresse lourde, spéciale, si accablante, qui abrutit tant de croyants fervents et fainéants, lesquels seraient sans aucun doute moins médisants et moins enragés s'ils n'étaient persuadés qu'Allah lui-même n'est, en définitive, qu'un humble disciple du Prophète arabe ⁽²⁸⁾.

Si les Zkara connaissaient un peu l'Histoire, ils ne s'étonneraient pas de ce débordement d'injures et de calomnies que ne purent éviter les plus puissantes organisations ecclésiastiques.

Le Christianisme naissant a été accusé de bien d'autres turpitudes ⁽²⁹⁾, et il est de notoriété publique que le célibat des prêtres et le monachisme romain, pour nous borner à ces deux exemples, ont servi, servent et serviront de cible à la causticité humaine jusqu'à ce que les Sciences relèguent à l'état de curiosité archéologique les religions ⁽³⁰⁾ et les institutions religieuses.

²⁸ L'intoxication coranique à haute dose produit les plus graves troubles psychiques et cérébraux. On a entendu des fanatiques - des malades par conséquent, - soutenir cet inconcevable paralogisme :

L'Islam est la religion d'Allah, Mais Allah est musulman, donc Allah n'est qu'un sectateur de Mahomet - De là à dire que le Prophète est le Maître de l'Univers, il n'y a qu'un pas, et des fous l'ont franchi, entre autres l'auteur de la Dorda qui a écrit ce vers que psalmodient les tolba en tête des convois funèbres :

- Mohammed est le maître des deux mondes (le monde d'ici bas et l'autre monde); il est le Maître des hommes et des génies; il est le Maître de l'humanité entière, des Arabes et de tous les autres peuples qui n'ont pas l'honneur d'être Arabes !

²⁹ Renan en relève quelques-unes dans ses *Origines du Christianisme (l'Eglise chrétienne)*, et il cite ses références. Moins cérémonieux, plus attaché que Renan à la réalité historique, Voltaire dit tout et déchire complètement le voile.

³⁰ On n'est pas d'accord sur l'étymologie du mot *religion*. A-t-on proposé comme origine de ce terme le latin *relegare* (envoyer, mettre ou tenir à l'écart), qui a donné naissance à notre verbe reléguer ? Si

8. Le carnaval (Souna)

Le carnaval n'est pas un divertissement particulier aux Zkara puisque d'autres populations marocaines le pratiquent⁽³¹⁾, mais il n'y a que chez les Zkara que cet amusement ne soit pas obscène, il n'y a que chez eux qu'il ait une tendance critique morale et un caractère de haute signification sociale que l'on chercherait vainement ailleurs sur la terre du Magrib. À l'inverse des saturnales musulmanes, qui avilissent dans leurs scènes grossières les Chrétiens et les Juifs, la mascarade zkarienne exalte au contraire les sentiments chevaleresques des Roumis, elle gémit sur les infortunes imméritées des partisans du Talmud, et elle flétrit par ses huées l'ostracisme stupide qui met hors la loi commune ceux qui habitent le Maroc sans s'être fait baptiser au préalable selon la formule islamique.

Les Zkara font leur carnaval au printemps, vers le milieu du mois de mai. Trois masques prennent part à la fête : un Juif, une Juive et un Roumi (chrétien).

Le Juif est un zkraoui quelconque, dont le déguisement simule tant bien que mal le costume des israélites d'Oujda: pantalons bouffants, djellaba arrangée comme une capote de soldat, pantalon boutonné par-dessus la capote, un keskès d'alfa sur la tête, une petite peau d'agneau sur la face, avec deux trous pour les yeux, un bâton dans chaque main pour se préserver des chiens, et, suspendue au cou, une caisse remplie de cendre, sa soi-disant pacotille, qu'il jette à la figure de ses acheteurs. On appelle ce personnage *Chlimou* (altération de *Sliman*, Salomon).

La juive est un individu que l'on a affublé d'un vêtement de femme et d'une voilette qui lui cache le visage. Elle répond au nom d'*Azzouna* (la chérie). Les spectateurs la cachent parfois sous leurs burnous, et l'on crie au Juif :

- On t'a enlevé ton Azzouna !

Éperdu, l'infortuné mari court à droite et à gauche pour retrouver son épouse. On finit par la lui montrer; alors il se jette dans ses bras, criant :

- Où étais-tu ? Où t'avait-on emmenée ?

Le troisième masque est un Roumi, un Chrétien, que l'on a habillé comme on a pu dans ce pays où nos grands magasins de confections font totalement défaut. En guise de pantalons collants, il s'est enroulé deux peaux de chèvre, une autour de chaque jambe; les manches du veston sont également représentées par des peaux de chèvre, et le torse est serré dans une ou deux dépouilles du même animal. Sur la tête, un chapeau, encore en peau de chèvre. Sous le bras, un bâton de *ferula communis* (fenouil) qui est censé être son sabre. Le rôle du Chrétien est vraiment beau et noble: il est le défenseur des opprimés, il protège le Juif et la Juive contre la méchanceté mahométane. Remarquez que cette méchanceté mahométane est représentée, pour un moment seulement, par les taquineries anodines que la foule prodigue aux deux enfants d'Israël. C'est une critique assez claire de la conduite des Marocains qui maltraitent et

on ne l'a pas encore fait, nous prenons la liberté de soumettre aux étymologistes la petite explication suivante: On sait qu'à leur début, aussi bien que pendant leur maturité et leur vieillesse. les religions recherchent l'ombre et le mystère ; elles se séparent du monde; elles vivent à l'écart, reléguées au fond des catacombes, des couvents, des chapelles et des temples, s'isolant pour échapper aux persécutions d'abord et pour mieux dominer ensuite. Vaille que vaille, cette nouvelle étymologie demande un peu de place au soleil, à côté de ses vieilles sœurs, qui sont priées de ne pas lui faire un trop mauvais accueil.

³¹ Cf. nos ouvrages: *Le Maroc inconnu* (tome 1 et II) ; *Fes*, passim,

méprisent ce pauvre peuple élu de Jéhovah, tandis que les Zkara vivent au contraire dans les meilleurs termes avec lui, sur le pied de l'égalité la plus parfaite, en amis, presque en frères.

Champion des faibles, le *Chrétien* escorte le couple hébreu à travers les groupes hostiles de l'Islam. Les fanatiques reculent devant sa dague vengeresse. Mais quoi ! ne voilà-t-il pas Slimou aux prises là-bas avec des *musulmanes*, des femmes et des jeunes filles qui veulent lui voler sa marchandise ! Et pendant que le représentant du droit court sauver le malheureux colporteur des griffes braquées sur lui, Azzouna est enlevée de nouveau. Elle pousse des cris affreux :

- Je suis perdue ! Les Mahométans me tuent !

Aussitôt, le Chrétien fait volte-face. Il se précipite sur les ravisseurs, il fait pleuvoir sur leurs dos une grêle de coups de sabre. Les malandrins lâchent prise, et la scène recommence un peu plus loin.

Le carnaval zkarien (*souna*) n'a lieu que la nuit, une ou deux nuits de suite. Chaque douar à sa *souna*. Ceux qui se déguisent sont de folâtres jeunes gens parmi lesquels on est sûr de trouver quelques jeunes Rousma qui sont loin d'être les ennemis des divertissements populaires où la décence ne reçoit aucune atteinte. Les masques pénètrent sous les tentes, dans les maisons, frappent aux portes, font lever les dormeurs et les dormeuses, abattent les haies d'épines sèches et les lancent par-dessus les tentes. Une nuée d'enfants, d'hommes, de femmes et de jeunes filles suivent les joyeux drilles. Les chiens aboient, les troupeaux sont affolés : c'est une panique générale, intense et délicieuse.

9. - Nourriture des Zkara

Le matin, en se levant, on mange un peu de pain avec du beurre et du lait. Cette collation s'appelle *el-fadhour* (de l'arabe *f'tour*, déjeuner.).

Vers midi, grand repas chez les riches : viande rôtie, mouton en ragoût, avec pommes de terre, navets, légumes, fruits, etc. ; thé, rarement du café. Les pauvres se contentent de laitage, beurre, pain, fromages de chèvre ou de brebis, figues sèches, fruits. C'est le déjeuner (*amekli*).

À quatre heures, léger goûter : pain, beurre et thé. Ce casse-croûte, selon l'expression favorite des Français d'Algérie, a reçu le nom de *âgueb-ouass* (de l'arabe *déclin*, et du berbère *ouass* : jour = déclin du jour.).

Une heure après le coucher du soleil, on dîne invariablement avec du kouskous, du mouton bouilli ou rôti ; quelquefois, en hiver, des salaisons, mouton et chèvre salés à la mode arabe. Le dîner s'appelle *amensi*.

Les divers fruits et légumes que nous possédons en Algérie, et qui sont cultivés dans les principales vallées des Zkara, figurent souvent à table à côté des viandes que l'on vient de nommer. Il ne faut pas oublier de dire qu'en leur qualité de libres penseurs, les Zkara mangent de tout : du sanglier, du poisson, du gibier de poil et de plume, etc. ; quelques-uns, les plus malheureux, d'autres, qui veulent montrer leur audace, dévorent des sauterelles, des crapauds, des couleuvres, mais c'est l'exception. Ce que l'on préfère, c'est le mouton, le sanglier, la gazelle, le lièvre et la perdrix. On boirait du vin avec plaisir, si l'on en avait. Malheureusement, les Musulmans veillent, et s'ils s'apercevaient que les Zkara exportent du vin de Marnia par exemple, c'est alors que leurs soupçons seraient confirmés !

Tandis que nous la traitions avec Remdhan, cette question d'alimentation nous avait suggéré l'idée d'expérimenter l'anti-islamisme de notre interlocuteur. On connaît la vive répugnance des Mahométans et des Juifs pour la viande de porc. Il s'agissait donc d'inviter le Rousmi à déjeuner et de le prévenir d'avance que nous n'aurions que du porc à lui offrir. S'il acceptait l'invitation, s'il mangeait devant nous, sans sourciller, de la chair du compagnon de Saint-Antoine, il n'y avait plus de doute possible: l'homme ne nous avait pas menti, c'était bien un libre penseur, un non-musulman, un non-juif authentique; - tandis que, s'il refusait, plus de doute possible non plus: c'était un fourbe, un croyant comme un autre; dès lors, il n'y avait plus à s'occuper des Zkara, en tant que peuplade anti-mahométane, et notre découverte, nos peines, nos travaux croulaient, s'effondraient lamentablement devant cette preuve matérielle d'attachement au Mahométisme.

Ce jour-là, le jour de l'expérience, il était près de midi. Assis devant notre bureau, Remdhan n'avait pas cessé, depuis le lever du soleil, de répondre aux mille questions posées sur son peuple. Une visible lassitude lui venait de ce travail forcené de la pensée auquel sa vie passée au grand air des champs ne l'avait nullement accoutumé; et puis, il se faisait tard: c'était l'heure habituelle où il remontait au Village-Nègre pour aller s'attabler dans une gargote quelconque; espagnole, juive ou arabe. Le voyant levé, prêt à partir, nous lui dîmes, la main posée sur son épaule :

- Mon frère Remdhan, veux-tu déjeuner avec nous ?

- Lui: - *Oua*. (Oui.)

Nous: - Ce matin, nous n'avons que du cochon à manger.

Lui: - *Mezian* ! Parfait! Je n'ai mangé que du sanglier jusqu'à présent, et je vais voir si le *h'allouf* domestique vaut mieux que son frère de la forêt.

Sur notre recommandation, faite la veille, on avait préparé à la maison un énorme morceau de porc frais, aux choux et aux pommes de terre, un gros plat de famille, qui aurait fait danser de joie un Auvergnat. Installé à table avec nous, Remdhan observe comment nous mettons nos serviettes, de quelle manière nous nous servons de nos couteaux, de nos fourchettes, et il nous imite à la perfection.

Dès que le plat annonce parait, une tranche de porc, épaisse et large, est coupée et déposée dans l'assiette du Rousmi. Nous lui disons:

- Mange ce cochon, et. dis-nous s'il est aussi bon que son frère de la forêt.

Quels coups de dents, mes amis ! Et quels énergiques *mezian* (excellent. parfait !) après chaque bouchée ! Une deuxième, une troisième, une quatrième tranche sont expédiées les unes après les autres, avec accompagnement des mêmes *mezian*, dont le ton et l'expression vont crescendo. Du vin, il n'en avait jamais bu de sa vie. Un premier verre plein est sifflé en un clin d'oeil. Nous l'engageons à mettre de l'eau dans le second; il s'y refuse, sous prétexte que l'eau gâterait la *benna-t-et-âneb* (le parfum du raisin), qu'il croit avoir découvert dans le jus de la treille. Du café et un verre de chartreuse - oh ! celui-ci *mezian ! mezian !* - terminèrent ce repas qui fut, pour l'islamisant qui écrit ceci, la plus forte surprise qu'il eût jamais éprouvée en pays musulman. Un bédouin de la montagne, (tel du moins par son langage et ses habits), mangeant du porc à satiété, le déclarant supérieur aux autres viandes connues de lui, buvant du vin et de la chartreuse, avec enthousiasme, pour la première fois de sa vie, c'était à n'en croire ni nos yeux ni nos oreilles !

L'expérience était concluante: Les Zkara ne sont pas musulmans.

10. - Industries, - Métiers

L'immense majorité des Zkara s'adonne à l'agriculture et à l'élevage des moutons, bœufs, chèvres et chevaux. Pasteurs, éleveurs, laboureurs, jardiniers ou métayers, voilà les principales professions masculines que l'on trouve dans la tribu. Filer la laine et la tisser pour en faire des vêtements, burnous, djellabas, h'aïks, etc., telle est, avec la cuisine, la grande occupation des femmes dans leur intérieur.

Il existe cependant quelques chafourniers³², des menuisiers et charpentiers qui font des portes, des fenêtres, des tables et des lits. Bien que le pays soit assez riche en essences forestières, les bois nécessaires s'achètent à Oujda et sont de provenance française.

On compte aussi plusieurs forgerons qui sont en même temps armuriers, serruriers et maréchaux ferrant. Au village de *Soualmiya*, fraction des Oulad Mh'ammed, il y a une forge, celle des frères *Mouh'and* et *Belaïd n Mh'ammed*, dont les grands-pères étaient venus s'établir à Soualmiya en qualité de forgerons il y a une cinquantaine d'années. Le plus curieux de l'affaire, c'est que les dits aïeux, qui étaient de bons musulmans, originaires des Beni-Znassen, avaient fini par se relâcher peu à peu de leur rigorisme islamique au sein du Zkraouisme. Leurs fils et petits-fils actuels sont complètement ralliés aux doctrines anti-mahométanes et anti-religieuses des Zkara, et ils sont devenus les forgerons, serruriers, armuriers et maréchaux ferrant attirés de la population libre penseuse qui habite les bords de l'Ouad-el-Kbir. On appelle ces artisans *el-maâlim*, de l'arabe *maâllem* (ouvrier, maître.)

Il y a également une forge près du village d'*Iâddoudiyin*, fraction des Oulad Mh'ammed; elle est dirigée par *Ali ou Mansour*, qui a pour principal ouvrier son fils *Mimoun*.

Citons les autres forges: - une à *lr'ennouyin*, dans les Oulad Moussa, celle de *Ah'med ou Mansour*; - une aux *Oulad Rabah'*, (Oulad Moussa,) celle du *musulman znassni El-H'adj Ah'med Lah'sen*; - une à *Tinzi* (Akkmen,) celle de *Ben-Yahy'a*, *musulman* saharien qui n'est là que depuis une dizaine d'années; - une chez les *Harasla* (Akkmen), celle de *Aïssa ben Belaïd*.

Au total, 6 forges, où l'on ferre les chevaux et les mulets, où l'on répare et fabrique les ferrures des portes et fenêtres, les charrues, où l'on arrange les armes de guerre. C'est le musulman saharien Ben-Yah'ya qui jouit présentement de la réputation de *maâllem*, le *Maître* par excellence, le *Saint-Éloi* de la tribu.

Chacun est son propre charbonnier, attendu qu'il n'y a qu'à aller ramasser du bois dans la forêt et à fabriquer son charbon soi-même, et c'est ce que l'on fait dans toutes les familles.

Les *Beni-Issount* (Akkmen) ont une spécialité: ils font du goudron et ils s'en servent contre la gale des chèvres, pour panser les blessures, pour goudronner intérieurement les peaux de bouc, etc..

Enfin, quelques maçons, une demi-douzaine au maximum, sont capables, dit-on, d'élever des murs et des maisons qui tiennent debout, mais dont le style et l'élégance laissent beaucoup à désirer.

³² **Anciennt** Four à chaux, où travaillaient les *chafourniers*.

11. - Médecine. - Hygiène. - Toilette.

La salubrité du climat et l'ignorance des hommes n'ont pas peu contribué à l'inexistence presque absolue de l'art médical en territoire zkarien. Les maladies les plus communes sont provoquées, neuf fois sur dix, par des blessures de guerre, qui guérissent d'elles-mêmes, ou ne guérissent pas, suivant la gravité des cas. Habitué à attendre sa guérison du temps et de sa bonne constitution, le zkraoui prend son mal en patience, et, pour rien au monde, il ne voudrait être soigné par les charlatans musulmans et leurs amulettes, ce en quoi il fait preuve de bon sens. Quant aux entorses et fractures, elles sont l'objet des soins de quelques renoueurs, qui se sont fait la main au préalable sur des mulets, ânes ou chevaux estropiés. Sans être des chirurgiens consommés, ces praticiens n'en sont pas moins des gens possédant assez bien les secrets de l'empirisme qui constitue leur spécialité, spécialité lucrative dans ce pays de tueries et de combats qu'est la Dharah marocaine.

Il est une plante, dont nous avons vanté ailleurs⁽³³⁾ les propriétés bienfaisantes, qui paraît être employée avec succès par les Zkara contre le rhume de cerveau et la migraine: c'est le *marrube*. On l'administre d'une façon singulière : on broie les feuilles et la tige dans un mortier; le suc, ainsi obtenu, est transvasé dans un autre récipient, et le malade n'a plus qu'à l'absorber goutte à goutte par les narines, dans la position qui lui est le plus commode, assis, couché ou debout.

L'*assa-foetida*³⁴ est utilisée comme condiment et passe pour guérir les coliques et les indigestions.

L'*obstétrique* est pratiquée par des matrones expertes auxquelles on donne un modeste salaire après l'opération: un franc ou deux, en moyenne, - 5 francs, si l'on est riche, - un panier de figes et de raisins secs, si l'on est pauvre.

Plus on étudiera cet intéressant petit peuple des Zkara, plus on se convaincra que le bon Dieu a réellement perdu son temps en dictant à ses Prophètes, dans ses Livres sacrés, des prescriptions hygiéniques, parfois sages, d'autres fois saugrenues, mais le plus souvent d'une insuffisance scientifique telle qu'il doit être le premier à déplorer ses erreurs, maintenant que l'hygiène publique et privée a fait de si grands progrès précisément chez les peuples - ironie cruelle ! - qui ne se guident ni sur le Vieux Testament, ni sur le Coran. Antiques turbans d'Israël, et vous aussi, vieux turbans islamiques, qui lisez ces lignes, oyez et méditez ceci : - La propreté corporelle ne va pas sans là propreté de l'habitation, et inversement; c'est pourquoi, on est agréablement surpris, quand on connaît la saleté des ghettos, des villes, des tentes arabes et de leurs habitants, de constater que nos incrédules montagnards zénètes sont en général plus soigneux de leurs personnes et de leurs demeures que les Juifs et les Arabes, sauf exception, bien entendu. On a déjà dit que les femmes pauvres des Zkara se jettent chaque jour de l'eau tiède sur le corps nu.

Les hommes et les enfants en font autant. Chez les riches, on trouve des baignoires en maçonnerie où toute la maisonnée prend des bains quotidiens.

Les habitations, tentes et maisons. sont tenues proprement. Les immondices sont déposées au loin et non sous le nez des habitants, ainsi que cela se pratique partout ailleurs au Maroc. Au

³³ *Maroc Inconnu*, tome II, pages 105 et 106 (Art. *Marrube et Plantes médicinales*).

³⁴ Son usage est général au Maroc. Les colporteurs juifs en ont toujours dans leur pacotille. Arabes et Berbères appellent l'*assa-foetida*, *h'ent'it'*. On sait que nos paysans donnent à ce puant remède le nom typique de *m... du diable* qui n'est que la traduction du *Stercus diaboli* des anciens.

lieu de passer des heures à se raser et à s'épiler comme le fait la musulmane, la zkraouia préfère garder les toisons visibles et cachées que la nature lui a données; elle remplace ces vilaines occupations islamiques par de fréquents nettoyages de corps et de linge qui la rendent autrement parfumée, autrement appétissante que la bédouine déguenillée, tonduée et raclée selon les extravagants préceptes de la Sounna.

Afin de ne pas afficher leur positivisme trop au grand jour, les Zkara se rasent parfois la tête, mais ils conservent tous la *guet'l'aya*, longue tresse de cheveux qui tombe du sommet du crâne et va se perdre à travers les plis du turban. Comme preuve à conviction, en prévision d'une subite inquisition mahométane, quelques guerriers timorés fauchent leurs prairies secrètes. La plupart cependant portent toute la barbe, à l'européenne, les bas côtés des joues dissimulés sous le voile qui encadre le visage.

L'anti-islamisme des Zkara se manifeste jusque dans les plus infimes et les plus ridicules détails: Ainsi, défense leur est faite par leur loi de raser des Mahométans et de se faire raser par eux. Les couteaux et rasoirs, dont on se sert pour cet usage, ne doivent jamais avoir touché la peau d'un sectateur du Prophète. sans quoi on est tenu de les détruire ou de les revendre aux partisans du Coran. Il en est de même des vêtements: Un zkraoui, homme ou femme, se gardera de porter une partie quelconque des habits qui auraient déjà servi à des Musulmans, burnous, djellaba, h'aïk, robe, babouches, etc.; et si un mahométan lui joué le mauvais tour de revêtir son costume, notre libre penseur ne le mettra plus, il aimera mieux le brûler que de s'en servir de nouveau ⁽³⁵⁾. Les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef de la branche des Znaga font exception à cette règle; il est vrai de dire qu'ils sont si peu, si peu musulmans.

12. - Serments. - Mots de passe. Légende d'Amor ben Sliman

Contrairement à la mode arabe, les Zkara ne prodiguent à personne les formules de salutation et de politesse. Ils se contentent de se serrer la main et de se demander brièvement des nouvelles de leur santé: : - tu vas bien ? . . . tu n'es pas malade ?, . . . - sans y ajouter aucune embrassade orientale, sans prononcer le moindre souhait, le plus petit voeu d'intervention céleste. Lorsqu'ils rencontrent des Mahométans, ils sont bien forcés de répondre à leurs salamalecs par des banalités équivalentes, mais ils ne le font qu'à contrecœur.

Conséquents avec leurs principes, ils ne prononcent en aucune circonstance le nom d'Allah, ni celui de Mahomet, ni les noms des favoris d'Allah, prophètes, apôtres, marabouts, saints et saintes qui encombrant les Ecritures et la conversation des partisans des trois religions révélées. On n'entendra jamais un serment sortir de leur bouche. De même que les Quaker ⁽³⁶⁾, avec lesquels ils ont de nombreux points de ressemblance, ils estiment que leur parole doit suffire. Ils affirment la vérité par oui ou par non, et il serait inepte et criminel de les obliger à jurer, par exemple, sur des textes sacrés qu'ils s'obstinent à vouloir ignorer, ou bien

³⁵ Voir page 32 et suivantes les autres preuves d'anti-islamisme zkarien. Des adoucissements ont été apportés ces derniers temps à la loi draconienne de la destruction des meubles et habits ayant déjà servi à des Musulmans. Exemple: On doit donner vingt centimes à un Rousmi pour avoir le droit de chausser des babouches déjà mises par un mahométan; 0.50 centimes pour un burnous; une *difa* sérieuse à offrir aux Rousma quand on leur cache une infraction de ce genre à la loi zkarienne. etc.

³⁶ C'est encore Voltaire qui nous fait le mieux connaître l'esprit et les tendances de cette vertueuse secte qui fut fondée en Angleterre par George Fox, vers le milieu du XVIIe siècle, et qui se nomme elle-même *Société des amis*.

de les contraindre à se parjurer et à mentir à leur conscience en les forçant à prendre à témoin de leurs dépositions une divinité, un prophète ou des saints, qu'ils font profession de ne pas connaître, - ceci soit dit en passant pour l'instruction et l'édification des autorités françaises qui ont et auront à administrer des populations indigènes positivistes.

Les adeptes du Zkraouisme ont-ils, comme les Francs-Maçons, des signes de reconnaissance dont ils se serviraient pour se reconnaître entre eux en pays profane ? Nos enquêtes les plus minutieuses n'ont pu encore élucider ce point. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont des mots de passe, qu'ils emploient, même en présence des Musulmans, qui n'y comprennent jamais rien du reste.

Il y a trois façons de demander à quelqu'un s'il est partisan de la doctrine zkarienne.

On peut lui dire :

En arabe: - *Enta âin ou illa h'ajeb ?*

En znatia: - *Chekk t'if nor' d'abel ?* Es-tu œil ou sourcil ?

S'il répond: *ana âin*, ou bien, en znatia, *netch t'it'* (je suis œil), vous pouvez être sûr que c'est un adepte du zkraouisme (³⁷).

Voici le deuxième mot de passe :

En arabe: - *Enta selham ou illa k'mijja ?*

En znatia.: - *Chekk d'aselham net' thajellabth ?* Es-tu burnous ou chemise ? (³⁸)

Si l'on répond: *Ana k'mijja*, ou bien, en znatia, *netch isajellabth* (je suis chemise), ne doutez point de l'anti-islamisme de celui qui aura prononcé cette réponse.

Le troisième mot de passe est plutôt une locution de convention par laquelle toutes les tribus affiliées au Zkraouisme se désignent entre elles. *Zkara*, *Oulad Aïssa* du Sbou, *Beni Mah'sen* des R'iatha, *R'nanema* de l'Oued Saoura, etc., se disent les *Khoudam Amor ben Sliman* (Les serviteurs de Amor ben Sliman).

Cet Amor ben Sliman, quel personnage est-ce au juste ? Les *Zkara* prétendent que c'est l'ancêtre des Rousma.

D'autres affirment que cet énigmatique personnage serait le père commun des tribus libres penseuses sahariennes et marocaines, mais beaucoup de *Zkara* sont d'accord, semble-t-il, pour attribuer à Amor ben Sliman la fondation (ou la restauration) de la Doctrine zkarienne.

La légende arabe, il fallait s'y attendre, est plus documentée, plus riche de détails biographiques que la tradition berbère. Les *Oulad Sidi Ah'med ben Youssef* la colportent avec complaisance; c'est par eux que nous l'avons connue; c'est par eux, très probablement aussi, qu'elle fut propagée parmi les peuplades zénètes de la Dhahra.

Sans doute, dans cette légende, les traits individuels et caractéristiques sont d'un flou et d'une pauvreté extrêmes : on y voit que la piété musulmane vise uniquement à représenter Amor comme un nouveau Judas, plus malfaisant mille fois que le disciple félon du Christ, puisqu'il

³⁷ L'œil est plus précieux que le *sourcil*, c'est pourquoi on répond : *je suis œil*.

³⁸ La *chemise* est plus précieuse que le *burnous*, parce qu'elle est plus près que lui du *corps* et du *cœur* de celui qui la porte.

réussit, à l'ombre du nom vénéré de Sidi Ah'med ben Youssef, à gagner à sa *détestable théorie irréligieuse* de prétendues populations mahométanes qui eurent le grand tort de se laisser prendre à ses *fallacieux sophismes*.

Amor ben Sliman, d'après cette légende, était d'origine juive. C'était le type parfait du savant versé dans les sciences arabes et hébraïques. Contemporain et compatriote du glorieux marabout de Miliana, il n'aurait pas tardé à gagner les bonnes grâces de Sidi Ah'med ben Youssef qui voyait en lui une importante recrue à faire pour la plus grande gloire de l'Islam. Infiniment plus intelligent, plus instruit que tous les tolba qui pullulaient à cette époque dans les douars et les villes de l'Atlantide, et qui, eux, ne savaient que rabâcher, sans en comprendre le sens, le texte sacré du Coran, que l'on introduisait à grands coups de gaule dans les épaisses circonvolutions de leurs cervelles, Amor avait fait d'abord les délices du Maître par son ardente admiration pour la verve avec laquelle le santan fustigeait l'imbécillité et la corruption des adeptes du Mahométisme. Il semblait adorer le je ne sais quoi invisible qui vibrerait dans le verbe brûlant du Marabout, ce je ne sais quoi qui était évidemment son âme, une âme violente de Réformateur-Pamphlétaire, qui se manifestait au fils de Sliman dans l'intimité des confidences, lorsque, couché à ses pieds, la tête appuyée sur le bas du pauvre burnous de laine tant de fois baisé par les foules ignorantes, le transfuge d'Israël écoutait les paroles mystérieuses, mais pleines de clartés nouvelles, qui tombaient des lèvres du redoutable hypercritique.

Un beau jour, au milieu d'un immense concours de peuple, Amor ben Sliman abjura le judaïsme en présence de son chef Sidi Ah'med ben Youssef. La nouvelle de cette apostasie eut un retentissement énorme. L'ancien nom israélite du néophyte fut enseveli dans l'oubli et remplacé par celui dont se réclament à présent les adeptes du Zkraouisme. Alors commença pour le nouveau converti le long, le pénible apostolat qui devait aboutir au triomphe complet de ses doctrines libres penseuses et anti-mahométanes. Portant la parole au nom du patron de Miliana, se présentant en toute chose comme son unique fondé de pouvoir, Amor puisa sa force dans l'ascendant irrésistible qu'exerçait au loin la censure mordante du contempteur des moeurs et des idées rétrogrades des hommes de son temps. Reçu à bras ouverts partout où il passait, le Disciple préféré allait de tribu en tribu, semant sur ses pas la graine empoisonnée de la Libre Pensée, et ce fut naturellement chez les Zkara que sa mission eut le plus de succès.

Une grande ombre noire cache maintenant le travail secret du novateur. Le fanatisme musulman a jeté sur sa belle propagande irréligieuse l'impénétrable voile du silence, et l'Orthodoxie battue a cru être assez vengée en accolant au nom d'Amor l'épithète terrible de *Zendik'*, épithète abominable pour des oreilles mahométanes, adéquate, à peu près, à celle de damné, d'excommunié chez les Catholiques.

On sait que les historiens arabes et persans désignent par le mot de *Zendik'* les Manichéens (dualistes) ainsi que les autres partisans des sectes issues du Mazdéisme. Ceux qui se sont occupés de l'histoire religieuse de l'Orient n'ignorent pas les commotions violentes qui se produisirent au sein du Mahométisme à la suite des révoltes de ces persécutés de l'intolérance islamique (³⁹).

³⁹ Le *Manuel d'Histoire des Religions* de Chantepie de la Saussaye. s'exprime ainsi sur les *Zendik'* : « - Il y a toujours eu des libres penseurs dans l'Islam. Mais tandis que, dans les premiers siècles, ils se produisaient ouvertement, plus tard, avec le triomphe de l'orthodoxie, ils cherchèrent à cacher leur infidélité sous les dehors d'une foi sincère. C'est ainsi que dans les premiers temps des Abbassides, nous entendons souvent parler des *Zendik'*, qui ne reconnaissaient aux religions révélées qu'une valeur relative. et proclamaient les droits d'une morale indépendante, dégagée de toute croyance. Certains

En Tunisie, en Algérie et au Maroc, *Zendik'* est une expression populaire qui sert à désigner un mauvais sujet, un libertin, un sacrifiant quelconque, avec cette aggravation que le dit libertin est un libre penseur, un athée, un homme sans religion, dissimulant son impiété sous le masque d'une profonde dévotion. Hypocrite, pharisien, sans foi ni loi, telle est bien la signification actuelle de ce qualificatif dangereux qui peut devenir, dans certains cas et dans certaines régions du Nord-Ouest africain, un arrêt de mort pour le musulman à qui il est appliqué.

Pour nous cependant, l'effrayant adjectif, si bien rivé au nom du soi-disant fondateur du Zkraouisme, nous avait paru être, dès qu'il nous fut révélé, un fil d'Ariane inespéré, destiné, pensions-nous, à nous guider jusqu'au bout du dédale des origines zkariennes. Illusions perdues ! C'est en vain que nous avons fouillé l'histoire du Parsisme. le Zend-Avesta, les archives des différentes sectes du Mazdéisme, du Magisme, du Zoroastrisme. Ni Ormazd ni Ahriman ne sont venus à notre aide, et nous avons dû renoncer à rattacher, en quelque façon que ce fut, le Zkraouisme à la doctrine mazdéenne.

Au milieu des ténèbres qui nous environnent, le mieux serait de conclure que les Mahométans n'ont en somme pas trop mal caractérisé Amor ben Sliman en le traitant de *Zendik'*, ce qui était une manière perfide, mais très commode, de le vouer, lui, son oeuvre et ses partisans, à la haine générale d'un peuple de sectaires. Amor, s'il exista jamais, fut, à n'en pas douter. un *Zendik'*, dans toute l'acception du terme, quelque chose comme qui dirait un athée, ou un libre penseur. Les Zkara, ainsi que les autres groupes irréguliers que le problème novateur rangea sous sa loi morale, loin de se froisser d'être appelés *Znadk'a*⁽⁴⁰⁾, paraissent éprouver au contraire un sentiment d'intime satisfaction lorsque les fanatiques de l'Islam, dans le but de les mortifier, leur jettent à la face la terrible épithète, si dangereuse en un pays où la théocratie islamique n'a ni frein ni limite.

Comme expression de la passion religieuse et de l'intolérance théologique, il était impossible, on le voit, de trouver dans l'arsenal des foudres musulmanes un adjectif plus compromettant que celui dont fut affublé le nom d'Amor; en revanche, cet adjectif, seul trait de lumière dans la nuit historique où nous sommes plongés par la faute des Orthodoxes, ne manquera pas d'inciter les sociologues à penser que le restaurateur du Zkraouisme, l'homme flétri par un sobriquet clérical intentionnellement agressif et injurieux, devait être un esprit philosophique éveillé et alerte, armé en guerre, invincible dans la lutte de la raison contre l'absurdité des dogmes, très crâne, et peu disposé à battre en retraite devant la meute aboyante des clercs triomphants. ⁽⁴¹⁾

d'entre eux attirèrent l'attention du pouvoir, et plusieurs expièrent par la mort la manifestation imprudente de leurs opinions ». (Page 291 de la traduction française. Armand Colin. Paris 1904.)

⁴⁰ Pluriel de *Zendik'*.

⁴¹ Au moment de la correction des épreuves, un voyageur zkraoui, le *Rousmi Jer'nine*, dont il sera question beaucoup plus loin, nous assure que Amor ben Sliman (Ez-Zendik') est enterré à *Cherraâ*, dans la tribu de Trifa (Rif). La plus curieuse de l'affaire, c'est que les Musulmans de ce centre, prenant Amor pour un orthodoxe parfait, mort en odeur de sainteté, lui ont élevé un mausolée dans lequel ils viennent assez souvent faire leurs dévotions. Jusqu'à présent, aucun adepte du zkraouisme n'a osé risquer sa tête pour la vaine et platonique satisfaction de contempler de près l'endroit où repose la cendre du disciple préféré de Sidi Ah'med ben Youssef.

- Il est de notoriété publique dans le pays que le *Moulay-Salt* (le Maître de l'Heure), le mystérieux Messie des Musulmans, attendu depuis des siècles, doit sortir de *Cherraâ*, disions-nous en 1895, dans le *Maroc Inconnu*, tome 1, page 174.

Maintenant que nous savons que le novateur zkarien dort son dernier sommeil à *Cherraâ*, nous nous

13. - Les Zkara seraient-ils Francs-Maçons ?

En conformité du précepte de Roberty : - *Si l'analyse est le corps, l'Hypothèse est l'âme de la science* ⁽⁴²⁾, - nous avons essayé de tirer de la légende d'Amor ben Sliman, en nous servant de la méthode inductive sociologique, tout ce qu'il était raisonnablement permis d'attendre d'un si maigre sujet. Pour l'historien, tant qu'il n'aura sous les yeux aucun texte précis relatif à ce personnage fabuleux, il est certain qu'Amor restera longtemps, peut-être toujours, un gros point d'interrogation, une brillante hypothèse, riche seulement en matière d'amplifications.

Abandonnons donc, quoique à regret, le pseudo-restaurateur de la doctrine zkarienne et passons à une autre conjecture séduisante, qui peut se présenter à l'esprit du premier venu, et que notre devoir de sociologue nous oblige cependant d'examiner à son tour, parce que, si elle venait à se réaliser, elle atteindrait d'emblée son plein effet esthétique et politique, parce que, sans nous fatiguer à chercher ailleurs des protecteurs pour nos libres penseurs des Angad, l'utile, la grande Association dont nous allons parler dans un instant les prendrait immédiatement sous sa sauvegarde.

Cette hypothèse est celle qui représenterait le Zkaraouisme comme un rameau détaché et isolé de la Franc-Maçonnerie primitive.

Des analogies extraordinaires pourraient être relevées et mises en parallèle dans les deux institutions: - Identité des conceptions métaphysiques ⁽⁴³⁾, - même devise: Liberté, Égalité, Fraternité, - même but: Liberté absolue de conscience, protection des Frères contre l'injustice. le respect des autres et de soi-même, le travail encouragé et honoré, même façon de se reconnaître par des mots de passe, peut-être aussi par des signes de reconnaissance⁽⁴⁴⁾ inconnus des profanes, etc., etc. Enfin, une imagination fertile - il s'en trouve plus qu'on ne croit sur notre petite planète - trouverait sans doute aussi le moyen de raccorder l'anneau zkarien à la chaîne légendaire maçonnique qui se perd dans les bosquets du paradis terrestre ⁽⁴⁵⁾.

expliquons très bien pourquoi cette prédiction a été faite.

⁴² De Roberty . - *Nouveau programme de Sociologie*. (Esquisse d'une Introduction générale à l'étude des Sciences du *Monde Surorganique*), page 238. - Paris. F. Alcan, in-8°. 1904.

⁴³ « Considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, la Franc-Maçonnerie se refuse à toute affirmation dogmatique. » Les Zkara applaudiraient sans réserve cette sage déclaration du Grand-Orient de France.

⁴⁴ Les notables Rousma, quand ils ont à accrédiiter un de leurs adeptes auprès de leurs concitoyens éloignés, remettent à ce messager un griffonnage spécial où il n'y a ni consonne, ni voyelle, ni mot quelconque, non compromettant par conséquent s'il vient à être perdu, très probant au contraire s'il est conservé et remis aux destinataires. Les Mahométans ont la naïveté de croire que cette cryptographie conventionnelle serait une véritable écriture, représentant des mots, des phrases et des idées.

⁴⁵ L'inventif *Anderson* et le non moins imaginaire Oliver, deux des plus anciens historiens de la Franc-Maçonnerie, ont contribué, pour une bonne part, à embrouiller l'important problème des origines de cette bienfaisante Institution. *Anderson* fait remonter la Franc-Maçonnerie à Adam, lequel enseigna à ses fils la géométrie et les arts connexes !....

Oliver, dans ses *Antiquities of Freemasonry*, trouve l'origine de la Maçonnerie au paradis terrestre ! il cite Moïse parmi les Grands-Maîtres et lui donne pour orateur Josué !... - Toujours et partout, hélas ! les *Légendes bibliques*, ces fabuleuses histoires auxquelles tant de coeurs généreux, mais peu éclairés, se sont laissés prendre !

- De telles hypothèses ne sauraient cadrer, objectera-t-on, avec une étude scientifique comme celle-ci.

Nous répondons que l'hypothèse est souvent le seul chemin qui mène à la vérité, aux découvertes. Nous-mêmes, pour prendre un exemple récent quoique peu connu, aurions-nous déniché le groupe si intéressant des libres penseurs zkariens si, mouton de Panurge obstiné, nous n'avions jamais émis le moindre doute sur la coranisation intégrale des Berbères du Nord-Ouest de l'Afrique ? La besogne du sociologue est autrement complexe que celle de l'historien, du savant spécialiste, ou du pur érudit. Insister à cet égard serait faire injure à la plupart de nos Sociétaires qui sont certainement au courant des méthodes, des travaux et des admirables découvertes de la Reine des Sciences qui s'appelle la *Sociologie* contemporaine⁽⁴⁶⁾.

Les plus petits détails ayant leur importance dans les études sociologiques, il eût été impardonnable, à notre avis, de ne pas s'assurer si les Zkara sont ou ne sont point francs-maçons. N'appartenant pas nous-même à la Franc-Maçonnerie, mais ayant parmi les membres de la Loge d'Oran des amis sincères et dévoués, nous eûmes recours à leur obligeante compétence pour les prier de nous dire si les gestes secrets que se font entre eux les Rousma ont une analogie quelconque avec les signes maçonniques.

Maintenant que l'expérience nous a prouvé que les Zkara ignorent jusqu'au nom qui a rendu célèbre la vaillante Institution philanthropique qui s'honore d'avoir abrité sous ses temples le divin Voltaire et tant d'autres bienfaiteurs de l'Humanité, qu'il nous soit permis d'ajouter que, mis par nous au courant des multiples bienfaits qu'ils ne manqueraient pas d'obtenir de la Franc-Maçonnerie quand ils seront assez instruits pour en faire partie, les Rousma accueillirent avec des transports de joie l'idée que nous leur donnâmes de s'affilier le plus tôt possible à cette grande Société d'émancipation sociale qui rêve d'étendre à la planète entière le culte désintéressé de la science, de l'art et de la vertu.

⁴⁶ Sur l'*Histoire de la Sociologie*, on peut consulter : Lévy-Brühl : *La philosophie d'Auguste Comte*, 1900. - Fouillée : *La Science sociale contemporaine*, 1885. - Durkheim : *les Sciences morales en Allemagne*, dans *Revue philosophique*. année 1887 ; *la Sociologie en France au XIXe siècle*. dans *Revue Bleue*, mai 1900. - Bouglé : *Les Sciences sociales en Allemagne*, 1896. - Groppali : *La Sociologie en Amérique*, dans *Annales de l'Inst. Internat. de Sociologie*, 1900.

Sur la *Sociologie en général*. voir: Comte : *Cours de philosophie positive* (vol. IV-VI). - Spencer : *Social Staties ; Descriptive Sociology*, 1874 et suiv. ; *Principles of Sociology*, 1876 et suiv., trad. franç., 1887; *The Study of Sociology*, 1873, trad. franç. 1880, etc. - Espinas : *Sociétés animales*. 1867. - De Greef : *Introduction à la Sociologie*, 1886-89 ; *Transformisme social*, 1894. - Tarde : *Les Lois de l'imitation*, 1890-95: *Logique sociale*, 1895, etc. - Novicow : *La Lutte entre le Sociétés humaines*, 1893 : *Conscience et Volonté sociales*, 1896. etc. - Worms : *Organisme et Société*. 1898. - Massart et Vandervelde : *Parasitisme organique et Parasitisme social ; Évolution régressive en Biologie et en Sociologie*, 1897.- Guyau : *Œuvres complètes*. Félix Alcan, édit. Paris. Bibliothèque Scientifique Internationale sous la direction d'Aglave, chez Alcan, 101 vol. parus, janvier 1904.

Principaux périodiques français consacrés à la Sociologie : *Revue internationale de Sociologie*; *Annales de l'Institut international de Sociologie* ; *Annale Sociologique*, 7 vol. parus de 1898 à 1904.

Sur la *méthode de la Sociologie* : Comte, Op. cit. - Stuart Mill : *Logique*. 1891. - Durkheim : *Règles de la méthode sociologique*, 1895. Langlois et Seignobos : *Introduction à l'étude historique*, 1898. *Classification des types sociaux*, dans *Année Sociologique*, 1900. Grande Encyclopédie: *Sociologie*. *Auguste Comte, Guyau, Spencer, Durkheim*. - *De Roberty, op. cit.*

14. - Esclavage

Ce titre: - Esclavage - n'est pas exact, en ce sens que l'esclavage, avec son cortège obligatoire d'asservissement, de contrainte perpétuelle, de passivité totale, fait absolument défaut, ou peu s'en faut, à la condition servile des nègres chez les Zkara. Il eût été peut-être plus logique d'intituler ce chapitre:

- *Prosélytisme sous couleur d'esclavage.*

Voici des faits probants à cet égard :

Les Zkara achètent parfois des négrillons et des négrillonnes aux Beni Guil, Oulad Jrir, H'amiyan, qui les tiennent eux-mêmes des Touareg. On les achète toujours très jeunes, entre 2 et 5 ans, pas davantage. Leur valeur vénale oscille entre 150 et 500 francs par individu. On les élève dans les principes du plus rigoureux zkraouisme; puis, quand ils ont une quinzaine d'années, que l'on s'est assuré de leurs bonnes dispositions, de leur anti-islamisme, de leur fidélité et dévouement à l'Irréligion zkarienne, on les affranchit par acte authentique. Si, au début, ils donnent au contraire des marques non équivoques de mauvais naturel, penchant au vol, infidélité, mensonge, etc., on s'empresse de les revendre aux tribus musulmanes environnantes. L'attente d'une dizaine d'années, imposée aux jeunes nègres et aux jeunes négresses avant d'être admis à jouir de la plénitude des droits attachés à la condition de zkraoui et de zkraouia libres, n'est en somme qu'un noviciat, un catéchuménat plein de garanties pour l'avenir, et il n'est pas d'exemple jusqu'ici que les Zkara aient jamais eu à se repentir d'avoir ouvert leurs rangs aux pauvres êtres que la férocité et la cupidité mahométanes ont arrachés à l'affection de leurs familles.

Donc, à partir de l'âge de 15 ans, aucun individu n'est esclave chez les Zkara. Devenus libres, les noirs continuent à demeurer chez leurs anciens maîtres, où ils sont traités comme les enfants de la maison; puis, un beau matin, quand ils ont une vingtaine d'années, on assiste à un mariage sensationnel: - Faraji, aussi tendre de coeur, aussi ferme zkraoui que sa peau est couleur de suie, épouse en grande pompe la sémillante, l'active Msaôuda, négresse affranchie d'un autre maître débonnaire et irrégulier.

Les nègres et négresses se marient presque toujours ensemble, les uns et les autres étant, bien entendu, affiliés et fidèles aux doctrines zkariennes. On cite pourtant deux noirs qui ont épousé deux blanches, et un blanc qui s'est marié avec une noire: *Zaïr*⁽⁴⁷⁾ *Mbarek*, nègre, a épousé la blanche *Mariem* du douar de Ben-Âisaïn ; *Ah'med Faraji*, autre nègre, ancien esclave du caïd Remdhan, s'est uni à la blanche *Safia d'Irimain*. Enfin, un zkraoui, dont le nom nous échappe, s'est marié récemment avec une négresse anti-musulmane du douar de *Bou-Asaker*. Tous ces conjoints bigarrés vivent à l'heure qu'il est sous l'empire des liens conjugaux qu'ils contractèrent jadis; mais nous croyons savoir que si la chose était à refaire, ces mariages mixtes ne se referaient plus, parce qu'en dépit de leurs larges conceptions philosophiques, les Zkara, hommes et femmes, ont une forte tendance à se considérer comme d'une race supérieure aux gens de couleur⁽⁴⁸⁾.

⁴⁷ On appelle *zair* (féminin *zaira*) celui qui est allé en pèlerinage au tombeau de Sidi Ah'med ben Youssef. Voir plus loin le chapitre du Pèlerinage.

⁴⁸ Il en est à peu près de même chez nous. Que le lecteur soucieux de la question nègre lise - *L'Éducation des Nègres aux États-Unis*, par Kate Broussesu. Paris, F. Alcan. 1914. - et il sera édifié. Il verra que les Zkara pourraient servir de modèles aux citoyens de la grande République Américaine si

On donne d'habitude aux nègres zkara les noms arabes suivants: *Faraji, Salem, Bel-Kheir, Rabah', Mbarek*, pour les hommes; - *Msaôuda, Mbarka, Afia, Kheira*, pour les femmes; tous noms de bon augure signifiant: consolateur, gaillard, fortune, etc.

Il n'y a guère en tout qu'une quarantaine de noirs des deux sexes chez les Zkara, parmi lesquels une demi douzaine de ménages, avec de nombreux enfants. Le Zkraouisme de ces nouveaux venus dans la famille zkarienne est d'une intensité, d'une solidité à toute épreuve. La chose paraîtra d'autant moins invraisemblable que ce sont les grands chefs Rousma qui, la plupart, achètent les négrellons, les élèvent et les gardent chez eux pendant toute leur existence, Ainsi, le Rousmi *Maâmmar ben Belk'assem* a chez lui actuellement un négrellon et une négrellonne; Le Rousmi *Mansour ben Belkassen* a un nègre et une négresse, qu'il a mariés ensemble et qui ont maintenant quatre enfants; le Rousmi *El Bachir ben Sid-houm* a célébré ces jours-ci la noce de son jeune nègre et d'une jeune négresse selon les préceptes de la Libre Pensée zkarienne.

Les représentants de la race noire affiliés au Zkraouisme n'ont produit jusqu'à présent qu'un seul individu quelque peu doué sous le rapport des arts et de la littérature: c'est le *zair Mbarek*, l'époux de la blanche *Mariem* du douar de *Ben Aïsain*. *Mbarek* n'est pas ce que l'on pourrait appeler un barde de génie, ni même un rapsode de mérite; il est simplement l'écho du poète zkarien *Zair Mh'ammed ould Khelifa*, des *Ih'ammouyin*, et son rôle se borne à répéter les dernières phrases du Maître, de manière à permettre à celui-ci de reprendre haleine et de se reposer un peu, entre deux strophes, quand il régale ses concitoyens de ses productions poétiques.

Mh'ammed ould Khelifa, qui a fait, comme son titre de *zair* l'indique, un pèlerinage au mausolée de Sidi Ah'med ben Youssef à Miliana, a chanté les émotions et les impressions que ressentit son âme de primitif lorsqu'il se vit emporté à toute vapeur vers la sainte Cité par les locomotives de l'Ouest Algérien et du P.-L.-M. Ses vers, typiques, nerveux et précis, ont frappé l'imagination de ceux de ses amis qui nous en ont rapporté les quelques bribes suivantes:

TRADUCTION

- « O locomotive, élance-toi, bruyante;
- « Allonge tes pas rapides
- « Sur les barres de fer.
- « Rapproche-nous du fortuné,
- « Que nous visitons Sidi Ah'med le Sultan.

En société, le nègre Mbarek répète, d'une voix tonnante, les vers du poète, avec d'autant plus de plaisir et de conviction, qu'il se rappelle qu'il était du voyage, lui aussi, et que le souffle haletant de la machine, infiniment plus puissant que le sien, l'avait rempli d'un saint respect pour la science des Chrétiens.

ces derniers voulaient résoudre sans cruauté le grave problème de la collaboration des Noirs et des Blancs.

15. - Pèlerinage à La Mecque

- Les Zkara vont-ils en pèlerinage à La Mecque ?

Telle était la grosse question qu'il fallait tirer au clair pour lever les derniers doutes possibles sur les sentiments de ces Indigènes en matière de foi islamique. Sans plus tarder, nous devons nous hâter de dire que jamais aucun adepte du Zkraouisme n'est allé visiter le tombeau du Prophète arabe.

Telle est la nouvelle et irréfutable preuve d'anti-islamisme zkarien que nous livrons aux méditations des prudents saints Thomas qui hésitent encore à changer d'opinion et qui ont de la peine à ne plus considérer comme paroles d'Évangile les affirmations des historiens touchant l'islamisation complète des Berbères africains. Il est si commode, si peu dangereux pour les méninges, de s'endormir sur des idées anciennes et toutes faites, doucement bercé dans les irresponsabilités et les servitudes du fétichisme livresque.

Au surplus, afin de mieux traduire la répulsion qu'éprouvent les Zkara pour la plus anodine manifestation qui tendrait à les rapprocher un tant soit peu des doctrines mahométanes, il est nécessaire de faire le récit de la mésaventure tragique dont fut victime un individu des Zkara, lequel, *après s'être converti à l'Islam*, crut gagner définitivement le paradis en accomplissant le pèlerinage de La Mecque et en conseillant ensuite à ses anciens concitoyens d'imiter sa conduite.

C'était il y a une cinquantaine d'années de cela. Au village des Oulad ben Gana, au sein de la fraction la moins libre penseuse des Zkara, celle de *Akkmen*, vivait à cette époque un homme opulent qui entretenait des relations amicales avec les Mehaya et les marabouts des Beni-Oukil. Ces derniers finirent par persuader à Mouh'ammed ould Amor⁽⁴⁹⁾ que s'il allait faire ses dévotions sur le tombeau du législateur des Arabes, une bonne place, un fauteuil d'orchestre pour le moins, lui serait réservé dans le délicieux et immortel séjour promis par Allah aux fidèles Croyants. Mouh'ammed se laissa enjôler. Après avoir prononcé la profession de foi islamique, après avoir adhéré solennellement aux préceptes de l'Islam, il emporta une forte somme d'argent, et il partit pour la Ville Sainte en compagnie de quelques amis des Mehaya et des Beni-Oukil.

Son absence dura trois ans. On croyait qu'il était mort, et l'on ne pensait plus à lui, lorsqu'il reparut tout à coup dans la tribu, le chapelet au cou, confit en dévotion, ne manquant pas une prière, affilié à l'Ordre religieux des *K'adiriyyin*, cagot, bigot au dernier degré. Dès son arrivée, il voulut coraniser sa famille et ses voisins. Il allait dans les campagnes, à travers douars et villages, suppliant les Zkara de se faire musulmans et d'abandonner leurs funestes erreurs afin d'éviter après la mort les feux de l'enfer.

Le prosélytisme actif, passionné, de celui qui voulait qu'on lui décernât ostensiblement le titre islamique de El-H'ajj (le pèlerin), ne fut pas sans ébranler un peu les tièdes opinions voltairiennes des Oulad ben Gana. On parlait, à mots couverts, des progrès et des succès qu'obtenait l'ardent missionnaire dans son entourage immédiat, lorsque le cheikh Remdhan, celui-là même qui allait sous peu être élevé au caïdat⁽⁵⁰⁾, vit le danger de la propagande du pèlerin.

⁴⁹ Tel était le nom de l'aspirant pèlerin zkraoui, avec cette différence que Mh'ammed fut changé en Mouh'ammed après son retour du pèlerinage.

⁵⁰ Remdhan fut le premier caïd des Zkara. Avant sa nomination, la tribu n'avait que des cheikhs, qui étaient censés relever directement du gouverneur d'Oujda, mais qui étaient parfaitement indépendants en réalité.

Un certain jour qu'El-H'ajj Mouh'ammed était allé islamiser les gens des Oulad Mh'ammed, il se vit avec terreur appréhendé au corps. On le traîna jusqu'au lieu dit Addèr Azoukkar' (le Mamelon Rouge). C'est là qu'il fut massacré, c'est là qu'il fut enseveli et c'est au pied du sinistre Mamelon Rouge que se trouvent à présent ses restes mortels. On assure que ceux qui s'étaient chargés d'assassiner le novateur étaient des hommes d'Irimaïn, et Irimaïn est, comme on le sait, la métropole des Zkara, le village où habite le caïd Remdhan,

Après ce meurtre déplorable, les Oulad ben Gana, les proches parents ainsi que les anciens partisans du malheureux El-H'ajj ne songèrent plus à s'islamiser. Le fils du martyr lui même, ce fils qui vit encore aujourd'hui, qui était né un an après le retour de son père de La Mecque, ce fils que le nouveau converti s'était empressé d'appeler Mouh'ammed, et qui devait être plus tard, dans la pensée du pèlerin, l'un des plus fermes soutiens de l'Islam en terre zkarienne, ce fils, qui a près de cinquante ans maintenant et à qui l'on a raconté dans ses plus petits détails l'assassinat de son père, est l'un des plus ardents, l'un des plus intransigeants anti-musulmans de la tribu libre penseuse.

Bien qu'il se dise islamisé, le douar des Oulad Rabah' n'a pu compter jusqu'ici qu'un seul zkaraoui, sérieusement converti au Mahométisme, qui soit allé en pèlerinage à La Mecque. C'était un nommé *El-H'ajj Ali ben Ah'med*, mort il y a sept ans, un an après son retour de la ville du Prophète, ce qui ne veut pas dire qu'il ait été occis comme son infortuné coreligionnaire et contribule des Oulad ben Gana. Ali a laissé un fils qui se nomme naturellement *Mouh'ammed* et qui peut avoir à présent 17 ou 18 ans. Ce Mouh'ammed est, paraît-il, un très fervent musulman. Nos dernières informations nous le signalent comme habitant actuellement au Rio-Salado (département d'Oran) où il travaille à la journée chez les colons.

On cite encore un h'ajj aux Oulad Rabah' ; mais El-H'ajj Ah'med bel-Lah'sen (tel est son nom), est originaire des Beni Znassen ; c'est un musulman par conséquent, et il n'y a rien de surprenant à ce qu'il ait jugé à propos d'accomplir le saint voyage *ad limina*...

Il est un fait curieux, c'est qu'aucun des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef, pas plus chez les Oulad Znagui que chez les Oulad Zerrouk'i, ne soit allé visiter le tombeau du Prophète, à aucune époque, et pourtant ces indigènes sont des musulmans, des mahométans authentiques. La fréquentation des Zkara semble avoir refroidi et annihilé jusqu'à un certain point l'ancien zèle religieux de ces nobles marabouts. C'est ici le cas de dire : Dis-moi qui tu hantes...

En résumé, à part les *deux zkara convertis à l'Islam*, dont on a parlé plus haut, et qui, par le fait seul de leur conversion au Mahométisme, s'étaient retranchés d'eux-mêmes de la Communauté positiviste zkarienne, on peut affirmer que jamais aucun zkaraoui n'est allé à La Mecque.

Prière, jeûne, dîme, pèlerinage, guerre sainte, ces prescriptions fondamentales de l'Islamisme, que les Musulmans les plus libéraux persistent à considérer comme des commandements de Dieu, ne sont pour nos amis marocains libres penseurs que des préceptes plus ou moins ridicules, plus ou moins odieux. Ils ne font d'exception qu'en faveur de la dîme musulmane, l'aumône obligatoire, qu'ils trouvent entachée cependant de contrainte, tandis que chez eux la charité s'exerce sans obligation ni sanction, parce qu'elle part du cœur, parce qu'elle ne redoute et n'espère ni les châtiments ni les récompenses du dur et intraitable Allah Taâla du Coran.

18. - Pèlerinage des R'nanema à Miliana

On sait que la dépouille mortelle de Sidi Ah'med ben Youssef repose à Miliana. Cette charmante petite ville du département d'Alger est célèbre en Algérie et au Maroc parce qu'elle a l'honneur de posséder dans ses murs les reliques du Marabout hypercritique dont il a été longuement question dans les pages précédentes.

Les Zkara ne vont jamais en pèlerinage au tombeau de Sidi Ah'med ben Youssef. On cite cependant deux individus de cette tribu qui y sont allés; remarquons de suite que c'étaient deux rapsodes, deux artistes ambulants, que le seul amour du lucre avait conduits à Miliana, non pour s'agenouiller sur le saint sépulcre, ce qui était le cadet de leurs soucis, mais pour chanter de touchantes poésies qui leur valurent des recettes fructueuses. À leur retour chez eux, on leur décerna le pompeux qualificatif de Zaïr (visiteur, pèlerin) terme clérical qui prêta un peu à rire, puis l'on ne reparla plus du voyage des deux bardes, et leur innovation intéressée ne trouva point d'imitateurs⁽⁵¹⁾.

Si, en leur qualité de libres penseurs, les Zkara ne font aucun pèlerinage, pas plus à La Mecque qu'à Miliana ou ailleurs, il n'en est pas de même des membres d'une de leurs tribus-sœurs, les R'nanema, que nous avons classés parmi les groupes positivistes sahariens⁵², et qui se rendent en foule chaque année au tombeau de Sidi Ah'med ben Youssef.

A l'époque déjà lointaine où nous avons signalé à notre excellent ami Edmond Doutté⁽⁵³⁾ la grande désinvolture des femmes R'nanema qui pénètrent sans voile dans les cafés maures, lutinent les hommes et leur disent, bon gré mal gré, la bonne aventure, nous ne savions pas, et nous ne pouvions guère deviner pourquoi ces prétendues *maraboutes*⁽⁵⁴⁾, si libres, si osées dans leur conversation et leurs manières avec les Mahométans, auxquels elles cherchent à soutirer quelques sous, étaient d'une vertu farouche avec ces mêmes Mahométans, lorsque ceux-ci, excités par la verve, le jeu et les attouchements troublants de ces dames, voulaient passer de la plaisanterie platonique et publique aux exercices secrets et moins poétiques du gynécée

A présent, nous savons que les R'nanemiat sont tenues, conformément à leurs principes antimusulmans zkariens, de n'avoir aucun rapport intime avec les adeptes du Mahgrébisme. Suivies de leurs maris, qui, à l'étape, se reposent dans des fondouks ou s'occupent de maquignonage, elles roulent de village en village, de ville en ville, procédant à leur science occulte dans les cafés maures, à travers les rues ou sur les places publiques, et elles finissent par arriver en bandes plus ou moins compactes au mausolée de Sidi Ah'med ben Youssef, but suprême et extrême de leurs pérégrinations dans l'Est Algérien. Elles retournent ensuite à petites journées vers leurs solitudes sahariennes en menant au retour le même sorte de vie qu'à l'aller. Celles qui sont restées au pays leur succèdent ensuite, et d'autres encore, jusqu'à ce que la tribu entière puisse se flatter d'être allée plusieurs fois à la Ville Sainte du département d'Alger.

Les *R'nanema* et les *R'nanemiat* n'ont fait jusqu'à présent l'objet d'aucune étude sociologique particulière. Les éléments d'informations que nous avons recueillis sur cette très intéressante

⁵¹ Voir pages 121 et 122 ce qui a été dit au sujet de ces deux artistes.

⁵² Page 243. Fascicule C. Juillet-septembre 1904.

⁵³ E. Doutté. *Notes sur l'Islam Maghrébin*. (Les Marabouts), page 99 et suiv. in-8°, Paris - 1900.

⁵⁴ Les Musulmans sont persuadés que les *R'nanema* sont mahométans et que leurs femmes, les *R'nanemiat*, sont des *mrabt'at*, des *Maraboutes*, titre qui classe ces dames à un degré éminent dans la hiérarchie du culte anthropolatrique musulman maghrébin.

tribu sont trop incomplets pour que nous soyons en état de donner dès maintenant sur elle des conclusions précises. Les notes que nous commençons à amasser sur les groupes anti-musulmans marocains et sahariens, autres que les Zkara, nous montrent chaque jour davantage que nous sommes en présence d'un monde inconnu, d'autant moins commode à étudier, que les moeurs, coutumes, institutions et croyances de ces peuples sont tenues soigneusement à l'abri des indiscretions étrangères.

17. - Un taleb zkraoui - Entrevue de l'auteur avec deux Rousmat

Dans le courant de l'année 1904, il nous fut donné de faire la connaissance d'un zkraoui d'une quarantaine d'années, qui offrait cette particularité peu banale, en vérité, de savoir lire, écrire et parler l'arabe. Cet indigène répond au nom de Si Belk'assem ould Cheikh Ali. Il est originaire des *Oulad ben Gana*, fraction des *Oulad Moussa*. Ses parents, en vue d'en faire un lettré pouvant au besoin servir de secrétaire au caïd Remdhan, l'avaient expédié, vers l'âge de 20 ans, dans une des zaouïa des Beni-Znassen où l'on s'était empressé de bourrer sa mémoire de l'indigeste prose coranique.

Bon élève, très studieux, Belk'assem travaillait avec conscience, et, peu à peu, presque à son insu, le virus magique du Prophète arabe s'insinuait, par la terreur de l'Au-delà, jusqu'au plus profond de son être. Dans ce milieu superstitieux et mystique, un grave revirement commençait à s'accomplir dans l'âme du jeune libre penseur qui en était arrivé à se demander avec angoisse si l'Islam n'était pas, en définitive, la vraie, l'unique Religion divine, et si le Zkraouisme, avec ses tendances matérialistes, irrégieuses et positivistes, d'où les conceptions métaphysiques sont rigoureusement bannies, n'était pas au contraire la Voie de l'erreur et de la perte.

- Ne vous l'ai-je pas dit cent fois ? Vous allez en faire un musulman de votre fils ! On ne l'entend plus jurer que par Allah et Mouh'ammed, et le voilà qui nous amène maintenant un de ses condisciples mahométans, ce vagabond aux yeux clignotants, aux allures mystérieuses et étranges ! Qu'il prenne garde à lui !

C'était le caïd Remdhan, le perspicace chef voltairien, qui admonestait en ces termes menaçants le père et la mère de Belk'assem.

Le *vagabond aux yeux clignotants*, c'était Moh'ammed ben Tayyeb lui-même, l'éternel touriste qui, dans sa fièvre des voyages, s'était attaché à Belk'assem, il y a 18 ans de cela, afin de pouvoir explorer à son aise le pays des Zkara. Nous avons vu plus haut que la sagacité du derviche n'était pas parvenue à déchiffrer l'énigme zkarienne; il lui avait été facile, en compagnie de Belk'assem, de battre le pays, d'en connaître la nature physique, mais la psychologie des habitants était un problème autrement ardu à résoudre que l'étude du sol, et ce problème était resté pour lui à peu près insoluble, Belk'assem se refusant à verser dans son oreille des confidences qui auraient pu provoquer à leur dam des catastrophes analogues à celle du *Pèlerin convertisseur*, dont la fin tragique avait terrorisé les cœurs faibles et porté au dernier point l'appréhension de l'impitoyable sévérité du caïd en matière de trahison zkarienne.

- Ô caïd, avaient répondu les parents de Belk'assem dans leur effroi, notre fils n'est pas devenu musulman. Nous t'en donnons l'assurance. Le venin (*semm*) islamique n'est chez lui qu'à fleur de peau. Il ne retournera plus à la zaouïa. Il cessera ses études dès aujourd'hui; il

redeviendra en peu de temps un anti-mahométan déterminé, comme il l'était avant son séjour parmi les partisans de Mahomet.

- Et maintenant, demandons-nous à Belk'assem, que penses-tu de tes anciennes terreurs de l'Au-delà ?

- Maintenant que je t'ai entendu, à tant de reprises et avec tant de force persuasive, me répéter que toutes les Religions ne sont que d'admirables hameçons politiques destinés à être avalés par les foules ignorantes, maintenant mes terreurs ont disparu et tu m'as raffermi à jamais dans la foi de mes chers Zkara, peuplade qui est, d'après toi, l'une des plus sages, l'une des mieux équilibrées qui soient au monde. D'ailleurs, pour te prouver mon anti-islamisme, mon *Koufr* (irréligion), comme tu l'appelles, je t'amènerai ici ma femme et ma belle-mère, deux Rousmiat de la plus noble origine. Tu m'as dit que les femmes sont les conservatrices, les gardiennes par excellence des moeurs, des traditions, des coutumes et des croyances. Tu veux te rendre compte, de tes propres yeux, du degré d'irréligion zkarienne par la femme zkarienne. Eh ! bien, tu seras satisfait, et tu pourras dire ensuite aux philosophes français tes frères que les Zkara sont, autant qu'eux, dégagés du joug des dogmes et des superstitions religieuses.

Fidèle à sa parole, Belk'assem se présentait à notre domicile, le 12 Novembre 1904, en pleine période de Ramadhan par conséquent, accompagné de sa femme et de la mère de celle-ci, deux zkaraouiat pur sang, d'une famille de haute volée, en effet, puisque la mère, *Mimouna n Ah'med. n Amor*, appartient à la caste des Rousma. Elle est la soeur de sidi *Ali-l-Bab el Maâyouchi*, l'un des chefs spirituels Zkara. le plus âgé d'entre eux actuellement. Mimouna peut avoir une cinquantaine d'années. Elle est veuve. Très attentionnée pour sa fille, qui porte dans ses flancs un futur libre penseur qui sera sans doute plus tard l'orgueil de son père Belk'assem, la bonne maman que nous avons devant les yeux évoque dans notre souvenir le type des paysannes de race latine. Elle est un peu épaissie par l'âge, la bonne maman, mais robuste, d'une charpente forte, aux contours puissamment dessinés. La bonté et la franchise se lisent dans ses regards. Sa mise est simple; c'est celle des mahométanes algériennes : un flot de légères cotonnades blanches, que recouvre le grand drap de lit si laid des dames arabes de l'Oranie. À leur grand regret, Mimouna et sa fille ont dû se soumettre aux coutumes locales, laisser au fond d'une caisse le costume national, la robe rouge zkarienne, aux larges plis flottants, pour s'enrouler le corps, de pied en cap, dans un triste suaire⁵⁵.

Ni belle ni laide, la jeune femme, *Çafia n Mh'ammed n Yah'ya*, a peut-être une trentaine d'années (⁵⁶). Le voyage qu'elle vient de faire, dans l'état où elle est, l'a beaucoup fatiguée, mais elle ne s'en plaint pas et semble disposée à répondre de son mieux à nos questions. Çafia n'est rousmia que par sa mère Mimouna, laquelle avait épousé un homme du peuple, le susdit Mh'ammed n Yah'ya. De cette union étaient nés Çafia et d'autres enfants qui vivent à présent à Lourmel, près d'Oran, groupés autour de leur mère et de leur beau-frère Belk'assem, qui est devenu le chef et le soutien de la famille depuis le décès de son beau-père.

⁵⁵ Le linceul, dans lequel s'enveloppent les musulmanes des villes de l'Orante lorsqu'elles ont à sortir de leur logis, commence à choquer le bon goût naissant de nos Indigènes citadines qui ont même trouvé le mot juste pour tourner en dérision cette partie grotesque du costume arabe féminin. Ils appellent la femme revêtue du « drap de lit de sortie » « mkeffna » (roulée dans un suaire).

⁵⁶ La face dorsale de chaque main était ornés, aussi bien chez Çafia que chez sa mère, d'un tatouage figurant une sorte de grosse rosace violacée. Un autre tatouage, filiforme et vertical, décorait également la front des deux Rousmiat. Ajoutons que Belk'assem avait aussi le dos des mains tatoué. Les Zkara ont adopté il n'y a pas longtemps le tatouage pour ne pas trop se distinguer des autres Zénètes.

Çafia a été l'épouse, en premières noces, d'un petit-fils du caïd Remdhan, un jeune homme du nom de *Mouh'ammed Amezzian Remdhan*, décédé en 1898. Elle connaît donc à fond la mentalité de la famille du chef des Zkara, et son témoignage, précieux à ce titre, concorde d'ailleurs avec ce qui nous a été déjà dit à ce sujet.

C'était, avons-nous dit, en pleine période de Ramadhan que nous reçûmes la visite des Rousmiat et de Belk'assem. Dans le train qui les avait amenés, nos trois voyageurs avaient observé le jeûne rigoureux imposé à ses adeptes par le fondateur de l'Islamisme. Aussi étaient-ils littéralement affamés à leur arrivée à la maison vers onze heures du matin. Ce fut alors que, nous adressant à Mimouna et à sa fille, nous leur dîmes en arabe, langue dans laquelle elles s'exprimaient très bien:

- Avez-vous déjeuné ?

- Comment l'aurions-nous fait ? répondirent-elles. Il y avait dans le train des Arabes qui nous auraient tués s'ils nous avaient vues porter quelque chose à la bouche.

Nous. - Et ici, dans cette maison d'un libre penseur, d'un *Kafer* comme vous, êtes-vous disposées à vous mettre à table avec nous ?

- Pourquoi pas ? fit en riant Mimouna.

Nous. - Si vous prenez de la nourriture en temps de carême, pendant que le soleil brille au ciel, c'est que vous n'êtes pas musulmanes.

Mimouna. - Pourquoi serions-nous musulmanes ?

Nous. - Parce que vous êtes babillées comme des musulmanes.

- Le vêtement ne signifie rien; c'est le cœur qu'il faut connaître.

Tandis qu'elle prononçait ces mots, Mimouna, très grave, se frappait le côté gauche de la poitrine, puis elle reprit :

- Belk'assem et bien d'autres Zkara t'ont dit qui nous sommes.

Nous. - En effet. Mais je voudrais vous entendre, vous Rousmiat, vous qui êtes femmes, filles, mères, soeurs de chefs Zkara, me dire en termes clairs et précis que vous n'êtes pas musulmanes.

- Nous ne sommes pas musulmanes, déclarèrent à l'unisson la mère et la fille, avec de grands gestes de dénégation.

Nous. - Dites-moi maintenant si Mouh'ammed, qui est le Prophète des Arabes, est vraiment un prophète pour vous.

À cette question, les regards inquiets des deux femmes s'étaient portés sur la porte d'entrée de notre bureau. Elles semblaient craindre qu'une oreille mahométane ne soit collée derrière, prête à recueillir la dangereuse déclaration. Pour les rassurer, Belk'assem intervint :

- Vous pouvez tout dire au cheikh, fit-il. Autant que nous, plus que nous, il est dégagé de tout lien envers les religions existantes.

- Eh ! bien, prononça Mimouna à voix basse, Mouh'ammed n'est rien pour nous, ni *rasoul* (apôtre), ni *nabi* (prophète).

Sur notre observation que Çafia s'était abstenue de répondre :

- Moi ! fit-elle. Mais je suis de l'avis de ma mère, et je répète après elle que Mahomet n'est pas prophète.

- Très bien, très bien, Rousmiat. Allons déjeuner maintenant.

Dans la salle à manger, Mimouna, Belk'assem et Çafia se moquent vraiment des prescriptions coraniques. Rien ne les rassasie: c'est une boulimie de Bédouins campagnards qu'il faut assouvir par des quantités d'aliments variés. Ce repas de midi, en Ramadhan, est épique. Nous emplissons les assiettes de ces dames.

- Ceci, Rousmiat, c'est du *h'allouf*, du porc domestique. En voulez-vous ?

- Donne toujours, et ne t'inquiète de rien, répondent les deux femmes.

Belk'assem, ce clerc raté, que son ancien rabâchage coranique influence encore sans doute, déclare que la viande de porc lui fait mal, qu'il la digère péniblement, que, du reste, avant de commencer ses études arabes, il avait essayé plusieurs fois, chez les Zkara, de manger de la chair des sangliers que feu son père savait si bien tuer et accommoder ensuite, mais qu'il a dû renoncer pour toujours à cette nourriture à la suite des troubles gastriques dont il avait tant souffert jadis.

- Mais, tu le vois, ajoutait-il. Je bois du vin, je mange en plein Ramadhan. *Je déclare que Mahomet n'est pas prophète*. Que veux-tu de plus ?

Saint Thomas lui-même, qu'eut-il pu répondre à notre place ! En face des preuves multipliées d'anti-islamisme que nous donnaient depuis une heure Belk'assem, et surtout les Rousmiat, - qui ne se décidèrent à quitter la table qu'après avoir fait le vide dans la plupart des plats et après avoir bu, non du vin, auquel elles n'étaient point habituées, mais de l'eau claire, plus deux bonnes tasses de thé pour couronner ce repas mémorable - nous levâmes la séance en disant :

- Plus de doute possible. Les Zkara ne sont pas musulmans.

Au dehors, les grands arbres de la promenade Létang se baignent à travers les rayons d'un soleil encore chaud, et sur les bancs de cette promenade, des fantômes blancs s'allongent, dans la rigidité de la mort.

Munis de nos jumelles, les trois Zkara, du haut de notre terrasse, s'émerveillent de l'extraordinaire rapprochement des objets éloignés. Ces formes humaines, ces fantômes blancs, ma foi ! oui, ce sont des Arabes, des jeûneurs, riches et pauvres, que le carême a terrassés, et qui essayent d'imposer silence aux cris de détresse de leurs estomacs au moyen d'un sommeil trompeur, hanté, malgré tout, de visions et de cauchemars gastrolâtriques.

- Les voyez-vous, là-bas, étendus sur ces bancs ? Ce sont nos frères, ce sont les vôtres, ce sont des enfants de l'Islam, en proie à un mal terrible: le *delirium religieux*. Ils croient réjouir la Divinité en livrant leurs corps en pâture aux souffrances de la soif et de la faim. Plaignons-les ! Quant à vous, heureuses Rousmiat, heureux Zkara, vous qui avez su vous préserver jusqu'ici des virus islamique, chrétien et juif, vous vivez en philosophes paisibles, ne faisant de mal à personne, c'est vrai, et cependant vous êtes courbés, vous aussi, sous le joug d'une terreur épouvantable : *la terreur de l'islamisation qui vous guette*. Vous ne voulez pas être musulmans. Ce désir est des plus légitimes, des plus respectables. La France, qui proscrit chez elle tous les *Cléricalismes*, ne souffrira pas, espérons-le, que le Sultan du Maroc et ses pachas vous torturent pour vous enrôler de force sous les bannières du Cléricalisme mahométan.

Telles furent les dernières paroles que nous adressâmes à nos amis Zkara, après une journée entière passée à causer avec eux. Chargé par nous d'une mission auprès de ses contribuables, Belk'assem a repris la direction de l'Ouest et il a emmené avec lui les deux Rousmiat.

Tandis que nos amis se disposaient à partir, Mimouna nous prit la main, puis, d'une voix tremblante, elle articula ces quelques mots :

- Dis bien à la France que nous ne serons jamais musulmans.

- *Abaden ! Adaden !* Jamais ! Jamais ! répétait-elle en s'éloignant.

Et la voix, au détour du chemin, au moment où nous allions perdre de vue nos voyageurs, devint tout à coup d'une sonorité éclatante :

- *Abaden ! Abaden !* Jamais ! Jamais ! clamait-elle. . . .

Jamais ?... Oui, jamais, à condition que nos Républicains libres penseurs prennent en pitié leurs frères Zkara...

18. - Les Oulad Rabah' et les Mb'afidb sont-ils Islamisés ?

La seule partie de la Société zkarienne avec laquelle les Mahométans ont quelque analogie d'opinion est le groupe dissident des *Oulad Rabah'* et des *Mh'afidh*. Toujours envahissant et rongeur, l'Islam semble s'être attaqué, non sans succès, à ces deux petits douars, autrefois libres penseurs et anti-musulmans déterminés, aujourd'hui *musulmanisés*, ou sur le point de l'être.

Voyons où en sont exactement les choses :

Aux *Oulad Rabah'*, il y a maintenant une école arabe primaire, tandis qu'il n'en existait point il y a seulement une dizaine d'années. Une pareille innovation, si contraire aux principes zkariens, constitue un énorme progrès islamique, très menaçant pour l'avenir, attendu que l'on ne se contente pas d'apprendre à lire et à écrire l'arabe seulement dans cette école; on va beaucoup plus loin: on y enseigne le Coran, on bourre la mémoire et la cervelle des jeunes zkara d'une foule de citations et de versets du livre divin qui seront plus tard la source inépuisable d'où jailliront les superstitions et les fanatismes. Sur les 20 gamins de 6 à 15 ans qui suivent les leçons du magister musulman des Oulad Rabah', quatre ou cinq, les mieux notés, s'en vont chaque année achever leurs *études religieuses* à la célèbre zaouïa des Oulad Sidi Remdhan, chez les Beni-Znassen (⁵⁷).

L'on nous assure, et nous tenons pour exact, que les parents de ces jeunes clercs sont restés fidèles à l'endogamie zkarienne, que leur conversion au Mahométisme n'est que simulée, que les Rousma sont toujours reçus avec les mêmes égards aux Oulad Rabah', que ces derniers, lorsqu'ils sont en présence des Rousma, donnent à ces chefs vénérés des preuves non équivoques d'anti-islamisme, etc., etc. Il n'en est pas moins vrai cependant que les Oulad Rabah', les jeunes surtout, commencent à observer le jeûne du Ramadhan ; plusieurs font les cinq prières mahométanes réglementaires; d'autres n'éprouvent aucune répugnance à prononcer en public la profession de foi islamique, etc., etc.

- Dissimulation, hypocrisie que notre prétendue conversion, nous disent à l'oreille les représentants des deux douars incriminés.

- Si nous faisons semblant d'être ralliés à l'Islam, ajoutent-ils, c'est afin d'éviter les hostilités et les persécutions incessantes des tribus arabes environnantes.

⁵⁷ Cf. *Le Maroc Inconnu*, tome I. page 187 et suiv.

Il faut se rappeler, en effet, que c'est au voisinage immédiat des tribus musulmanes que l'on peut et que l'on doit attribuer l'islamisation forcée des Oulad Rabah' et des Mh'afidh.

Quant aux *Mh'afidh*, il est certain qu'ils sont infiniment moins islamisés que les Oulad Rabah'. Ils déclarent bien à leurs voisins musulmans qu'ils partagent leurs croyances religieuses, mais la vérité est qu'ils ne prient point, ne jeûnent en aucun cas et ne prononcent jamais, pas même à l'article de la mort, la profession de foi islamique.

Quoi qu'il en soit, il semble ressortir de ce que l'on vient de lire que les douars précités sont sur la pente qui mène à l'Islam, pente dangereuse et glissante où les cœurs les plus fermes peuvent avoir le vertige. Toute la question est de savoir à présent si l'on peut tendre encore une main amie à ces infortunés et les remonter sur le bord du gouffre qui menace de les absorber, ou bien, s'il faut, au contraire, s'en désintéresser et continuer à les laisser descendre dans l'abîme avec leur masque islamique déjà vieux et usé, masque que leurs jeunes enfants, par suite de l'éducation religieuse, mépriseront sous peu et rejetteront loin d'eux bien avant d'être arrivés au fond du noir séjour des mystères et des dogmes.

Il est une objection, que la critique ne manquera pas de nous adresser, parce qu'elle la croira profonde, habile et irréfutable; c'est celle-ci:

- Vous dites que l'islamisation des Oulad Rabah' et des Mh'afidh est la conséquence du voisinage immédiat de ces indigènes avec des tribus musulmanes hostiles et fanatiques, Comment se fait-il alors que les autres douars zkara, situés également sur les frontières et en contact journalier avec des tribus mahométanes, n'imitent point les Oulad Rabah' et ne se disent pas, tout au moins du bout des lèvres, ralliés à l'Islam ?

- Nous répondons: - Parce que, à l'Ouest par exemple, les Zkara ont pour voisins les *Beni-bou-Zeggou*, tribu berbère où l'on prie peu, où l'on jeûne encore moins et où l'indifférence religieuse frise l'incrédulité, - parce que les Beni-bou-Zeggou, qui étaient autrefois, il n'y a peut-être pas très longtemps, des positivistes libres penseurs comme les Zkara, sont en excellents termes avec nos anti-musulmans, parce qu'ils les considèrent comme des frères, loyaux et braves, avec lesquels ils font bombance, en plein jour, quand le reste de l'Islam est plongé dans la torpeur ramadhanesque, - parce que, au Sud également, les *Beni-Yaâla*, autres voisins des Zkara, sont certainement plus tièdes en matière de foi si c'est possible que les Beni-bou-Zeggou, - parce qu'une des fractions de ces mêmes Beni.Yaâla, les *Meharech*, sont à ce point inféodés aux Zkara, *sous tous les rapports*, qu'on les a vus maintes fois prendre fait et cause pour les Zkara contre leurs propres contribuables, les *armes à la main*.

N'allez pas croire pourtant que cette École arabe des Oulad Rabah' ne nous fasse pas trembler. Cette école est le premier travail de conquête ouverte et d'inquisition islamiques en pays marocain anti-musulman et libre penseur; c'est une menace imminente d'oppression morale, c'est le germe d'un mal qui peut prendre, pour des centaines de familles zkariennes, une tragique et profonde réalité.

19. - L'École arabe musulmane ennemie du Progrès et de la Libre Pensée

Quand on lit les historiens arabes qui ont célébré l'Université de Fez avec une profusion de louanges véritablement étonnante, quand on parcourt la longue liste des ouvrages scientifiques, historiques et littéraires qui, d'après certains auteurs européens, seraient expliqués, de

nos jours encore, dans les Écoles supérieures de la capitale du Maroc, on ne peut se défendre d'un grand mouvement de surprise et d'admiration, et l'on répète volontiers que Fez est l'Athènes de l'Afrique du Nord.

L'enquête impartiale à laquelle nous nous sommes livré pendant un séjour de près de deux mois à Fez nous a convaincu, au contraire, que l'Enseignement supérieur marocain est simplement un Enseignement religieux sur lequel se greffent quelques études de grammaire, de théologie et de jurisprudence, cette dernière science se rattachant, comme l'on sait, d'une façon étroite et indissoluble, aux préceptes coraniques.

L'Enseignement supérieur marocain étant un enseignement religieux, l'Enseignement secondaire, qui lui sert de base, ne pouvant être également qu'un enseignement religieux, que peut donc bien être l'Enseignement primaire arabe ?

Posée nettement, la question exige une réponse nette et précise.

Voici la réponse:

Maintes fois, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, il nous est arrivé d'arrêter et d'interroger à la sortie de l'école arabe de très jeunes musulmans qui avaient passé une bonne partie de la journée à crier à tue-tête des versets du Coran, et, chaque fois, nous étions stupéfait d'entendre sortir de leurs bouches des paroles qui dénotaient déjà une profonde religiosité, premier et puissant reflet du mysticisme précoce qui devait grandir et croître avec eux pour ne s'éteindre qu'au tombeau. Et, maintes fois, nous avons vu des bandes d'écoliers, imberbes et graves, chanter dans les rues de Fez, en rentrant le soir chez eux; ils chantaient la profession de foi islamique, ils psalmodiaient les paroles magiques attribuées à l'être Suprême, et des nuées d'autres petits bambins, - ceux-là employés à gagner leur vie, parce que leurs parents n'avaient pas les moyens de leur faire apprendre à lire, - suivaient les jeunes clercs, en un cortège bourdonnant et houleux, et ils répétaient après eux les phrases sacramentelles destinées à ouvrir les portes du paradis à tout bon croyant qui sait les prononcer.

Ainsi, plus de doute possible : c'est par l'Enseignement primaire que l'Islam modèle les caractères, pétrit à sa guise les générations futures; c'est par l'école arabe que l'Islam oriente les coeurs vers les voies mystérieuses d'un Royaume céleste sans cesse convoité.

« Ces milliers d'enfants, dans tant d'écoles, se livrent à un vain « perroquettage ». Ne vous pressez pas pourtant de le mépriser comme vain et vide : - l'admirable, - et cela jette un jour profond sur la nature humaine, - est que l'imbécillité de cet enseignement n'est pas sans effets intelligents. Je veux dire que malgré sa nullité, et à cause d'elle, il a d'énormes conséquences sociales et politiques. Ce que ne peut le Sultan avec son Maghzen, le caïd avec son burnous d'investiture, le pauvre taleb le fait avec ses planchettes de bois. Même berbère, il déberbérise, arabise, musulmanise. La monotone pauvreté de la science qu'il inculque, suffit et peut-être sert à assimiler les autochtones aux conquérants. Ce pédant creux, qui n'a qu'une fêrue et une mémoire, mais la même fêrue et la même mémoire que cent autres pédants pareils à lui, sans savoir, fait de ses doigts gauches cette chose énorme: repétrer une race. Il y a peut-être, pour nous lettrés, quelque candeur à n'apprécier l'éducation que pour sa valeur intellectuelle. Les politiques et les chefs de religion ou de peuples savent qu'elle est surtout un moyen d'action et que sa stupidité même, par son uniformité, est plus puissante que tout l'esprit du monde, si cet esprit est divergent (⁵⁸). »

⁵⁸ Marcel Lam : *Étude sur le Maroc Inconnu*, parue dans la Grande Revue. Paris. 1^{er} juillet 1902, page 166.

Les Musulmans sont des maîtres en pédagogie religieuse. Pour ne citer que les populations d'origine berbère de l'Afrique septentrionale, l'histoire nous apprend que cette race forte et indomptable n'accepta la doctrine de Mahomet qu'après de nombreuses apostasies. Cela signifie que ce fut au moyen de l'Enseignement primaire, et par les enfants des écoles, que l'Islam finit par jeter dans le pays des racines vivaces, les hommes faits abjurant et embrassant tour à tour, suivant leurs caprices ou leurs intérêts, une doctrine étrangère dont les côtés faibles ne devaient pas échapper à leur intelligence, quelque primitive qu'elle fût. Et c'est de la sorte que s'accomplit, par les petits enfants, par eux seuls, la grande Révolution sociale, politique et religieuse, qui transfigura de fond en comble la vieille Société berbère. Un peuple nouveau sortit de l'école arabe primaire. De pâles écoliers, de leurs mains débiles, firent ce miracle, cette chose prodigieuse, qui paraissait aussi insensée qu'impossible: - ils créèrent un Monde à leur image, égalant presque ainsi, dans leur oeuvre cyclopéenne, l'oeuvre du Dieu des Religions révélées qui, lui aussi, avait créé le premier homme à son image.

Plus que partout ailleurs, le magister arabe est le propagateur des croyances islamiques. Il s'adresse à l'enfance, il dédaigne l'âge mûr, parce qu'il sait que la semence jetée dans un terrain vierge produit toujours de belles récoltes, tandis que le grain lancé à travers les ronces d'un vieux champ fatigué est le plus souvent du grain perdu. Les pères et les mères de familles connaissent d'instinct cette loi de la nature; aussi voyons-nous les habitants du Maroc, et plus spécialement ceux de Fez, envoyer leurs enfants en classe dès l'âge de 4 ou 5 ans. Du haut en bas de l'échelle sociale magribine, c'est un empressement, une émulation extraordinaires, c'est à qui enverra le premier son bambin à l'école. Artisans, journaliers, petits et gros commerçants, hommes du peuple et représentants de l'autorité, riches et pauvres, chacun considère comme un devoir impérieux de faire graver dans la cervelle de sa minuscule progéniture les paroles bénies du Livre de Dieu.

Purement mécanique, l'Enseignement primaire arabe a deux objectifs: la connaissance des lettres de l'alphabet, l'amoncellement de tous les chapitres du Coran dans la mémoire de l'enfant. La marche habituelle de ces deux opérations est la suivante :

Prenons l'enfant à son entrée à l'école; il peut avoir 4 ou 5 ans. Il commence par apprendre à lire et à écrire les caractères de l'alphabet arabe en lisant et en copiant des centaines de fois sur sa planchette le premier chapitre du Coran, qu'il ânonne, tant et si bien, qu'il finit par se le caser dans la cervelle, sans en comprendre un mot, bien entendu. Du premier chapitre du Coran, il passe sans transition au dernier, et il remonte la série entière des sourates jusqu'à la seconde inclusivement, les copiant, les recopiant, les lisant, les récitant à satiété, mais sans les graver profondément dans sa mémoire. Ce premier travail, si long, si abrutissant, qui nécessite une moyenne de *six années* d'application ininterrompue, reçoit, quand il est fini, le nom de *tekhrija-l-oula* (premier achèvement « du Coran »), et cette *tekhrija* donne lieu à des réjouissances variées dans lesquelles l'art culinaire ne perd aucun de ses droits.

L'écolier a maintenant 10 ou 11 ans, il sait lire et écrire, il peut tracer sous la dictée du maître les mots du Livre saint, en les estropiant plus ou moins, mais cela est déjà considéré dans les milieux ignorants comme une haute prouesse scientifique.

Cette fois-ci, on lui fait aborder le Coran par le commencement, ou du moins par le second chapitre, et, durant trois années consécutives, il relit, il recopie, il récite, à jets continus, l'oeuvre entière du fils d'Abd-Allah, jusqu'au dernier mot du dernier verset de la dernière sourate. C'est la deuxième *tekhrija*.

Pendant le cours de la troisième tekhrifa, qui dure un an, l'élève doit, cette fois, pouvoir écrire de mémoire sur sa planchette le texte complet du Coran et le réciter sans commettre trop d'erreurs.

Néanmoins, il faut encore au jeune clerc une année de psittacisme coranique pour posséder à fond dans son appareil enregistreur encéphalique l'oeuvre entière de Mahomet. A la fin de cette quatrième tekhrifa, le maître ne tolérera ni faute, ni omission, ni vice de prononciation, ni hésitation quelconque.

Il faudra que la bouche de l'élève, - tel un fidèle phonographe, - répète clairement, sans une défaillance, chaque lettre, chaque syllabe, chaque mot du gros in-octavo de plus de 300 pages, que son pauvre crâne aura mis une dizaine d'années à absorber goutte à goutte avec le même discernement et la même intelligence, à peu près, que la bordelaise reçoit par l'entonnoir le liquide qu'une main rude verse à grands flots dans ses flancs inertes.

La langue du Coran étant une langue morte, incompréhensible par conséquent pour les Arabes de notre temps, il est certain que l'écolier, à qui d'ailleurs l'instituteur n'a rien expliqué, et pour cause, n'a pas saisi un mot du texte sacré qu'il porte dans sa poitrine, comme disent les Marocains. Il n'en sera pas moins honoré pour cela par la foule, qu'il éblouira sans cesse sous le déluge de ses éternelles citations coraniques. Cet ignorant, cet aveugle, sera le maître des âmes et des esprits, il règnera, il deviendra à son tour magister-phonographe, il inoculera le virus islamique aux nouvelles générations, lesquelles le propageront ensuite dans les villes, les douars et les villages, pour la plus grande gloire de l'Islam.

La conclusion de cette digression faite à propos de l'École arabe sera la suivante : - Notre expérience, nos études de Sociologie islamique, nos incessantes observations directes, jointes à la connaissance que nous avons de l'histoire de l'Afrique septentrionale, nous apprennent que l'invariable méthode d'instruction suivie dans les centres scolaires musulmans n'est qu'une longue et irrésistible suggestion de croyances irraisonnées, une transmission de notions erronées et d'opinions toutes faites, un dressage mécanique de la mémoire, toutes choses néfastes, qui ont produit chez les Mahométans des diverses contrées du globe cet affaiblissement de la pensée, cet engourdissement routinier, ces traditions d'obéissance religieuse, aveugle et passive, que nous constatons chaque jour, et qui sont si contraires à l'esprit de la science et de la civilisation contemporaines.

En proscrivant l'étude des philosophes, les langues vivantes, les sciences mathématiques et biologiques, l'histoire, la géographie, en frappant d'un rigoureux ostracisme toutes les connaissances qui peuvent relever l'homme de sa dégradation morale, les Pontifes de l'Islam de tous les temps et de tous les lieux ont fait preuve d'un fanatisme plus rétrograde, plus machiavélique, plus profondément conservateur qu'on ne se l'imagine d'habitude. D'après eux, il fallait, et il faudra préserver sans cesse le Mahométisme du fléau de la *Libre Pensée*. Dans ces conditions, quel meilleur moyen employer que celui qui consiste à faire tourner indéfiniment la jeunesse des écoles dans le cercle étroit et déprimant de la théologie, de la métaphysique, de la jurisprudence, de la morphologie et de la syntaxe, sans jamais chercher à les comprendre d'ailleurs ?

Admirablement entretenue dans le public islamique, la réputation de haute science des maîtres des trois ordres d'enseignement musulman a eu les conséquences les plus funestes sur les destinées des peuples de l'Islam : - Étouffement des facultés intellectuelles, suppression de la volonté et du raisonnement, mépris des sciences européennes, haine des non-musulmans, - tels sont les fruits de la subordination des consciences islamiques envers les dispensateurs de l'Instruction cléricalo-mahométane, instruction qui fleurit et s'épanouit, de nos

jours encore, même à l'ombre du drapeau français, depuis le rivage des Syrtes jusqu'aux flots de la mer impétueuse que les Marocains appellent si justement *Bah' ar Eddhouloumat* (La Mer des Ténèbres, - l'Océan Atlantique.).

- Le gouvernement de la République Française doit-il continuer - sous prétexte de je ne sais quelle savante politique - à choyer l'Enseignement clérical mahométhan tunisien, algérien et marocain, qui est, comme on vient de le démontrer, le pire ennemi de la Civilisation et de la Libre Pensée ?

20. - Les Rousma et le Carême arabe

Dès le premier jour du mois du Ramadhan, les Rousmi se mettent en mouvement; ils parcourent les douars et les hameaux de la tribu, ils pénètrent dans les tentes et les maisons. En voici un justement qui entre dans un intérieur zkarien; suivons-le, tâchons de voir et de comprendre ce qu'il fait, ce qu'il dit.

Le chef de la famille et sa femme reçoivent l'hôte vénéré et lui baisent la main. Les enfants, grands et petits, accourent. Lorsque tout le monde est réuni, le Rousmi offre à la ménagère et à son mari un morceau de pain, puis il dit en znatia:

- *Akhaou ayou oulek'k'im, etchemt. Ouer thelli la thizilla oua la d'azoum. Ayou r'ir tisirkas r'er Ouâraben. Ouer khefsen teggem. Maimes ouou irououlen zi themdholt ennes iouchi asen lekhhbar inn asen : - Zoumeth ?*

Cela signifie:

- Prenez cette bouchée (de pain) ; mangez-la.. Il n'existe ni prière, ni carême. Ce ne sont que des mensonges inventés par les Arabes. Ne vous guidez pas sur eux. Quel est celui qui s'est échappé de la tombe pour venir leur apprendre qu'il faut jeûner ? (⁵⁹).

Après ce petit discours, l'homme et la femme mangent en présence du Rousmi le pain que celui-ci leur a donné. Les enfants imitent les parents, et voilà de quelle singulière façon le premier jour du carême musulman est observé et sanctifié chez les Zkara. Avant de se retirer, le chef spirituel recommande aux fidèles de ne modifier en rien leurs habitudes durant le mois de Ramadhan.

- Mangez à votre faim, leur dit-il, pour que vous soyez sains de corps et d'esprit. Le carême abrutit l'homme, sans profit pour personne. N'imitiez pas les Arabes qui dorment le jour et s'empiffrent toute la nuit. Mangez et travaillez tant que le soleil est au-dessus de l'horizon, et reposez-vous quand vous ne voyez plus clair pour travailler. Voilà ce qu'il faut faire en Ramadhan et en tout temps.

L'éternelle sagesse parle vraiment par la bouche de ces apôtres de la Libre Pensée qui vont semer ainsi, à chaque retour du carême arabe, leurs bonnes paroles et leur pain béni jusque dans les foyers zkara les plus humbles et les plus retirés.

⁵⁹ Mot à mot: - *Quel celui qui s'est sauvé du tombeau pour donner à eux la nouvelle et dire à eux : - jeûnez ?* Cette finale du discours du Rousmi nous rappelle ce dicton arabe qui sent quelque peu le fagot : - Personne n'est jamais revenu du tombeau (pour nous apprendre s'il y a une vie future, sous-entendu.) Cf. *Maroc inconnu*, tome II, page 628.

Voici donc un fait bien établi: - C'est avec une préméditation formelle, rehaussée d'un cérémonial solennel, que le jeûne musulman est proscrit et méprisé par les libres penseurs des Angad. C'est ce mépris du carême arabe qui explique aussi la joie, la sérénité sans nuage avec laquelle les deux Rousmiat, Mimouna et Çafla, partageaient notre repas de midi, pendant que, pour tromper la faim qui leur dévorait les entrailles, de pauvres fanatiques de l'Islam, fantômes blancs allongés à l'ombre des arbres de la promenade Létang, voyaient défiler en rêve des plats débordants de kouskous, puis des moutons, supérieurement dorés et rôtis, rien que des moutons entiers, une cavalcade fantastique de ruminants empalés, qui s'avançaient en bondissant sur la longue perche de leur supplice, noire et unique échasse qu'ils semblaient enlacer d'une étreinte éperdue.

Dans les montagnes centrales de la tribu, il est inutile de prendre des précautions en temps de Ramadhan. On mange le jour et l'on dort la nuit, comme d'habitude, parce qu'aucun étranger ne peut se rendre compte de l'infraction à la loi islamique; tandis que, sur les confins du territoire, là où il y a un réel danger d'être vu et observé, les Zkara allument des feux la nuit pour faire croire à leurs voisins mahométans qu'ils ont jeûné pendant le jour et qu'ils font ripaille comme eux après le coucher du soleil.

On raconte, - et ceci prouve combien peu nos positivistes se soucient du carême arabe - qu'une députation musulmane, expédiée au caïd Remdhan, vint, il y a cinq ou six ans, se reposer à proximité d'un des douars situés au milieu de la tribu des Zkara. L'astre du jour brûlait dans un ciel surchauffé. Harassés, les cavaliers étrangers s'étaient couchés sous des arbres, leurs chevaux attachés près d'eux, et ils se livraient aux douceurs de la sieste, lorsqu'ils furent réveillés par l'arrivée bruyante de plusieurs individus chargés de plats et de victuailles variées.

- *Ouachta had'a'* ? Qu'est ceci ? hurlèrent les partisans du Prophète, qui se mirent soudain sur pied à la vue des provisions que les généreux Zkara venaient de déposer devant eux.

- *Et't'aâm oul-lah'am*. C'est du kouskous et de la viande, répondirent les interpellés.

- Du kouskous et de la viande, à midi, en Ramadhan ! Vous n'y pensez pas ? firent les Arabes d'un ton sévère.

Nos étourdis Zkara avaient oublié, absolument oublié qu'on était en carême. Leur confusion faisait peine à voir. Un jeune rousmi des plus délurés, qui se trouvait avec eux, les tira d'embarras en alléguant qu'il est licite de prendre de la nourriture en Ramadhan quand on est malade ou en voyage. Le témoin de cette scène, qui nous la rapporta telle qu'elle s'était passée, ajoutait :

- Les Arabes ne crurent pas un mot de l'excuse imaginée par le Rousmi. Ils remontèrent à cheval séance tenante, et on les entendit, au moment du départ, prononcer bien haut ces paroles peu rassurantes :

- *Ma idaâr-houm r'èr el-mout* ! - Rien ne les corrigera.... que la mort !

21. - Les Juifs en pays zkara

Ces pauvres enfants d'Israël, si tracassés, si méprisés dans les autres contrées du Maroc, trouvent au contraire chez les anti-musulmans des Angad une franche et cordiale sympathie, à laquelle ils sont unanimes à rendre hommage. Il y a quelques juifs d'Oujda, marchands de soie, sucre, thé, cotonnades, draps, drogues, etc., qui louent des maisons à El-Maicha et El-

Mouit'er ; ils y restent, depuis le commencement de l'été jusqu'au milieu de l'automne, les uns tenant boutique ouverte, les autres allant vendre sur les marchés, se promenant à travers douars et hameaux, dans la plus complète sécurité.

Toujours inoffensifs et incapables de commettre un attentat contre les biens ou les personnes, les Zkara protégeraient au besoin leurs hôtes israélites si des chenapans mahométans s'avisait de les molester sur leur territoire, car ils savent que les partisans de Moïse, courbés sous un joug séculaire, n'ont pour se défendre que l'humilité et la ruse, et ils se sont habitués à les considérer comme des gens beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer.

Une fois, en 1892, un événement tragique, dont fut victime un Juif, révéla jusqu'à quel point les Zkara respectent les êtres de l'espèce humaine, à quelque race, à quelque secte qu'ils appartiennent. C'était au marché d'Irimaïn. Un zkraoui astiquait un fusil chargé lorsque le coup partit par mégarde. La balle alla frapper l'un des colporteurs israélites qui se trouvaient sous une tente et le tua net. Aussitôt ses coreligionnaires allèrent se plaindre au caïd Remdhan et lui dirent:

- Jamais un Juif n'a été ni taquiné, ni volé, ni assassiné chez les Zkara, et voilà que maintenant on commence à nous tuer !

Sans perdre une minute, Remdhan fit appréhender au corps le coupable; après l'avoir solidement garrotté, il le mena devant les Israélites.

- Voici le meurtrier de votre frère, leur dit-il. Si vous voulez le tuer, tuez-le. Si vous ne voulez pas le tuer, indiquez-moi la somme d'argent que vous exigez en réparation du sang versé.

Après une enquête minutieuse qu'ils firent eux-mêmes, les Juifs déclarèrent que le meurtre ayant été involontaire, le zkraoui ne méritait pas la mort, mais ils demandèrent mille francs de *diya* que le caïd leur compta séance tenante. Le meurtrier fut relâché; ses parents et ses amis se cotisèrent ensuite pour rembourser à Remdhan la somme qu'il avait avancée.

22. - Usages funéraires. - Suicide

Pour la première fois, nous voyons poindre ici le rôle quasi sacerdotal de la Rousmia dans la Société zkarienne. Si le Rousmi est chargé de reconforter les mourants par de douces et bonnes consolations, la Rousmia en fait autant pour les moribondes. Voici, à peu de chose près, le viatique verbal que chacun d'eux apporte aux malades de son sexe:

- Il faut mourir. Personne n'est exempt de la mort. Nous retournons tous en poussière. Tu nous précèdes, nous te suivrons. Si tu as commis des fautes, c'est nous (Rousma ou Rousmiat). qui en prenons la responsabilité.

Aucune prière, aucun credo islamique ou autre, pas un seul nom sacré, Dieu, prophète ou saint, n'est prononcé; et le zkraoui s'éteint doucement, sans terreur, sans espérance, dans la profonde et parfaite ignorance des mondes mystérieux, joyeux ou terribles, qu'ont bien voulu nous révéler les omniscients qui ont fait les Écritures.

Le lavage des morts est pratiqué par les Rousma, celui des mortes par les Rousmiat, une ou deux heures après le décès. Ensuite, le défunt (ou la défunte) est revêtu de ses plus beaux habits. À quelque heure qu'il ait rendu l'âme, le trépassé doit rester une nuit entière sous son toit. Parents et amis assistent à la veillée funèbre, en pleurant silencieusement, sans marques bruyantes de chagrin. Le lendemain matin, après le lever du soleil, le cadavre, toujours avec

ses beaux habits, est roulé dans un suaire et on l'emporte à bras sur une civière. Quand le cimetière est loin, on attache la civière sur un mulet. Un homme conduit l'animal. Deux autres individus se tiennent des deux côtés du mulet pour empêcher le corps de tomber, et le cortège se met en route dans le plus profond recueillement.

Rousma, Rousmiat, hommes, femmes et enfants, tous ceux qui ont pu venir de sept ou huit kilomètres à la ronde, accompagnent le cher disparu à sa dernière demeure. Au cimetière, aucune parole, aucune prière n'est prononcée. La fosse, creusée d'avance, reçoit la dépouille mortelle; puis, armés de pelles, des hommes de bonne volonté remplissent de terre le trou béant, et la foule s'en revient ensuite à la maison mortuaire où un repas funèbre a été préparé.

Il est d'usage que les femmes zkara portent le deuil de leurs maris et de tous leurs proches parents. Pour cela, elles teignent en jaune ou en noir leurs robes rouges et on ne les voit plus sortir qu'avec des vêtements jaunes ou noirs pendant les cinq ou six mois que doit durer la manifestation extérieure de leur douleur. Quant aux hommes, ils se bornent à laisser croître barbe et cheveux, aussi bien pour la perte d'une épouse que pour celle d'un fils, d'un père, d'une mère, etc.

Les Zkara ont six cimetières:

1° *Mk'abra-t-el-Mek'li*, dans la vallée de *l'Ouad Msferki* ;

2° *Azr'our*, dans la vallée de *l'Ouad Mouit'er* ;

3° Un troisième à *Tafrent*, chez les *Harasla*, appelé *Mk'abra-t-Tafrent*

4° Un quatrième à *Tinzi* appelé *T'hizi-l-H'aidh* (Le défilé du mur)

5° *Mk'abra-t-ech-Chaibi*, dans les *Oulad Moussa*;

6° *Mk'abra-t-bou-Jemâ*, situé à *El-H'assi-l-Ah'mar* (en Znatia. *Anou Azoukkar'* (le puits rouge).

Les tombes ont la forme des tumulus ordinaires et. sont couvertes à l'extérieur de pierres blanchies à la chaux vive. Celles des personnages célèbres, Rousma, cheikhs, caïds, se distinguent des autres sépultures par une zaouïa en pierres sèches. Il est plus que probable que ce luxe, qui est contraire aux principes démocratiques et philosophiques zkariens, n'a été adopté ces temps derniers qu'en vue de faire accroire aux Mahométans que les Zkara ont des marabouts morts en odeur de sainteté.

Il en est de même des *chaouahid* (dalles ou pierres plates placées à la tête et au pied du tombeau), qui n'existaient pas il y a une vingtaine d'années. Ce fut le caïd Remdhan qui obligea ses frères positivistes à imiter par cette innovation les sectateurs du Prophète.

- Si vous ne mettez pas des *chaouahid* à vos tombes, leur avait-il dit, les Musulmans ne douteront plus de votre anti-islamisme, et alors malheur à vous !

Malgré les conseils de Remdhan, la plupart des Zkara s'obstinent à mépriser les *chaouahid*, mais tous, par exemple, ont conservé la vieille et bonne habitude de semer autour des tombes du *feroun* (scylle), afin que cette pauvre petite verdure égaye un peu le champ des morts.

Mosquées, zaouïa, mausolées de santon, etc., rien de cela n'existe chez les Zkara. On nous signale pourtant la présence de trois *k'oubba* (mausolée) en plein territoire zkarien, mais ces *k'oubba* ont été élevées par les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef, qui sont musulmans, ne l'oublions pas. Deux de ces mausolées se trouvent à *Tafrent*, l'un près de l'autre; l'un est le

tombeau de *Sidi Mouh'ammed ben Znagui*, marabout des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef (Znaga), mort il y a 75 ans en odeur de sainteté; l'autre k'oubba sert de sépulture à *Sidi-ben-Habib ben Znagui*, autre marabout des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef (Znaga), décédé la même année que le précédent, et canonisé comme lui avant et après sa mort.

La troisième coupole s'élève entre les Oulad Moussa et Tinzi : c'est le tombeau de *Sidi-l-Khelladi*, marabout des Oulad Sidi Ah'med de Tinzi, décédé il y a une cinquantaine d'années après l'existence la plus sainte qu'un mahométan puisse rêver.

Les Zkara n'entrent jamais dans ces sanctuaires, dont ils s'éloignent au contraire avec mépris. Il n'y a que les membres de la famille des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef et les Musulmans des environs qui s'y rendent parfois en pèlerinage.

Quand un zkraoui est gravement malade, il arrive assez souvent que les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef s'avisent de dire à ses parents :

- Portez-le donc à l'un de nos mausolées, et il guérira.

La réponse invariable des Zkara est la suivante:

- Si votre saint jouit de la *baraka* (faveur divine), comme vous le prétendez, pourquoi donc est-il mort ? Et, du moment qu'il n'a pu échapper lui-même au trépas quand il était en vie, comment pourrait-il, maintenant qu'il est en poussière, empêcher un vivant de mourir ?

Les Zkara ne doivent pas être enterrés en pays d'Islam. Quand un homme, une femme ou un enfant zkara meurent à l'étranger, leurs compatriotes sont tenus de les emporter, de nuit toujours, sur des mulets, et, quelle que soit la distance, ils doivent aller les ensevelir en territoire zkarien. Ce qui prouve que l'interdiction d'inhumer nos libres penseurs en terre étrangère ne concerne que les contrées islamiques, c'est que les Zkara qui meurent en Algérie sont enterrés dans cette colonie sans qu'il soit besoin de les transporter dans leur pays d'origine ⁽⁶⁰⁾.

La meilleure raison qui nous ait été donnée de cette coutume est celle qui tendrait à faire croire que les Mahométans seraient capables de déterrer les cadavres Zkara pour les profaner, tandis que cette horreur ne saurait se commettre dans les régions où les Chrétiens commandent.

Des témoins dignes de foi nous ont assuré qu'il y a une vingtaine d'années une vieille zkraouia étant venue à mourir à *El-H'arakèt* (fraction des Beni-Ouryimmèch, tribu des Beni-Znassen), les Musulmans des environs convinrent entre eux de ne prêter et de ne louer aucune bête de somme à ses parents pour transporter cette femme aux Zkara. Ils voulaient voir comment la famille, de pauvres gardiens de silos sans fortune, s'arrangerait avec le cadavre et de quelle manière elle s'y prendrait pour lui faire franchir la distance qui sépare El H'arakèt du cimetière zkarien où l'inhumation devait avoir lieu.

En présence de l'attitude inqualifiable des Beni-Znassen, hypnotisés d'autre part par ce qu'ils croyaient être l'accomplissement d'un de leurs devoirs les plus stricts, les Zkara éludèrent la difficulté du transport en faisant une chose atroce : - Ils attendirent que la nuit fut venue; puis

⁶⁰ En Algérie, les tombes des Zkara sont creusées dans les coins des cimetières arabes, aussi loin que possible des tombes musulmanes.

« Nous préférierions de beaucoup, nous ont dit souvent ces persécutés de l'Islam, nous trouver côte à côte dans le champ des morts, avec les Chrétiens, et dormir près d'eux noire dernier sommeil : mais même en Oranie, où nous sommes noyés dans l'élément rural mahométan, nous devons, pour notre tranquillité quotidienne, renoncer à nos préférences et simuler des sentiments religieux que nous désavouons au fond de notre cœur ».

ils coupèrent en deux le corps de la vieille. Ensuite, deux hommes vigoureux, chacun chargé d'un sac où se trouvait la moitié du cadavre, s'acheminèrent d'un pas alerte vers la terre sacrée des Zkara, dans laquelle ils enfouirent en secret leur lugubre fardeau.

On cite peu, très peu de cas de suicide chez les Zkara. Quand, par hasard, un acte de désespoir de ce genre se produit, on peut être sûr que le suicidé était atteint d'un mal incurable et que, s'il a quitté ce monde pour le néant de ses conceptions positivistes, c'est que ses souffrances ne lui permettaient plus de jouir des douceurs de la vie.

Il y a quelques années, un certain Ali n Yah'ya mit fin à ses jours parce qu'il avait une vilaine blessure par laquelle s'échappaient d'horribles déjections. Un jour, il dit à sa femme d'aller à la source lui chercher de l'eau fraîche. Profitant de l'absence de sa compagne, il se tua en se tirant un coup de fusil en pleine poitrine.

23. - Livres Zkara. - Calendrier. - Faune

Des livres, des livres que personne n'a jamais pu lire ni comprendre, il n'y en a que chez les Oulad Taleb el Bachir, douar campé avec les Harasla, à Akkmen. On les conserve sous clef, dans une caisse, ces livres mystérieux. Il y en a 6 ou 7, de la taille d'un fort registre in-4°, et on les sort de leur prison, une fois par an à peu près, pour en chasser la vermine. Ces vénérables bouquins, que l'on se transmet de père en fils, sont de véritables reliques dont l'oeil du mahométan ne doit même pas contempler la couverture. Il n'y a toutefois que la famille des Oulad El-Bachir qui ait du respect pour ces vieilles archives qui contiendraient, paraît-il, l'histoire des ancêtres de la tribu. Les autres Zkara n'en font aucun cas, et il leur arrive plus d'une fois de sourire lorsqu'ils voient leurs contribules bibliomanes baiser leurs vieux in-4o avec les signes de la plus profonde vénération.

De l'enquête à laquelle nous nous sommes livré afin d'avoir le mot de l'énigme, il résulta que la bibliothèque des Oulad Taleb-el-Bachir ne contiendrait que des ouvrages hébreux; il y a des Zkara cependant qui affirment que ce sont des livres chrétiens; d'autres Zkara, non moins affirmatifs, assurent que ce sont des livres arabes.

La vérité est que l'on ne sait rien de positif à leur sujet.

En fait de calendrier, les Zkara ne connaissent et ne nomment que les jours de la semaine, auxquels ils appliquent les noms usités chez les Arabes : *el-H'add*, *lethnin* (dimanche, lundi, etc.) Ils savent que les mois ont environ 30 jours, mais ils ne leur donnent aucune dénomination. Ils nomment les saisons comme les Arabes, *çeïf*, *khريف* (été, automne, etc.), et ils savent qu'il en faut quatre pour faire une année. Aucune notion astronomique chez eux. Quelques-uns seulement connaissent les *Pléiades*, qu'ils appellent en znara: *Jmaâ t-ilintan* (*L'assemblée des Bergers*. Le singulier d'*ilintan* est *alinti*, berger). Enfin, la numération est arabe.

Les Zkara sont passionnés pour la chasse. Leur adresse au tir est remarquable. Il n'est pas un seul pâtre, pas un pauvre diable de métayer ou de journalier qui n'ait son Remington et un bon stock de cartouches, aussi bien dans le but de repousser l'ennemi héréditaire, le mahométan, que pour varier par ses exploits cynégétiques le menu quotidien. Les montagnes et les plaines zkariennes sont du reste très riches en gibier de poil et de plume. Mentionnons au galop de

rare panthères et lions, beaucoup de chacals, pas mal d'hyènes, des gazelles en quantité, quelques mouflons; des lapins, des lièvres, des perdrix et des sangliers, autant qu'on en veut. Il en est de même des poules, que l'on élève sous la tente ou dans les maisons: il y en a des milliers dans la tribu, où elles se vendent à vil prix: 15 ou 20 sous pièce.

En pays Zkara, quand on passe près d'un grand troupeau de moutons et de chèvres, il n'est pas rare de voir des gazelles paître librement au milieu de ces animaux. Il faut dire que ces gazelles sont à moitié domestiquées; elles ont été prises jeunes; des brebis ou des chèvres les ont allaitées et elles ont naturellement contracté l'habitude de suivre leurs nourrices aux champs et de rentrer le soir au bercail avec elles. Devenues grandes, elles se reproduisent facilement, parce que leur captivité, qui est en somme volontaire, ressemble à s'y méprendre à la plus complète liberté.

24. - Titres de propriété. - Droits successoraux

Sous l'influence des graves événements politiques qui se déroulent depuis quelques années dans les districts les plus agités de la Dhahra et du Rif, plusieurs notables Zkara ont jugé utile de faire établir par des tolba musulmans ou Zkara des titres de propriété selon la formule islamique. Autrefois, le droit coutumier était suffisant en matière de propriété foncière. On savait que X, par exemple, avait reçu en héritage son terrain de son père, lequel l'avait eu de ses ancêtres, etc. La notoriété publique tenait lieu d'actes authentiques. On estime insuffisante maintenant cette vieille coutume patriarcale qui avait cependant l'avantage de fermer la porte à toute espèce de procès.

Quant aux droits successoraux, ils ont été bouleversés de fond en comble il y a seulement une trentaine d'années. Jadis, la part des femmes était égale à celle des hommes dans la dévolution des biens à la ligne successorale.

Maintenant, les mâles seuls héritent, à part égales. Femmes et filles n'héritent plus, mais la veuve a le droit de continuer à vivre sous le toit du mari défunt, à la charge de ses enfants. L'orpheline, mineure ou célibataire, doit être toujours recueillie par ses frères ou soeurs mariés. Ceux-ci subviennent à sa nourriture et à son entretien jusqu'au jour où elle les quitte pour aller vivre avec l'époux de son choix.